



RASSEMBLEMENT ANNUEL  
DANS LE VERCORS



VOYAGER À L'ÉPOQUE  
DU CORONAVIRUS



RASSEMBLEMENT DES RETRAITÉS  
À JARD-SUR-MER



# Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

#309 HIVER 2021



**NOUVEAUX  
HÉBERGEMENTS  
LOCATIFS EN 2021**



La revue trimestrielle du GCU a été créée en 1938 par Maurice Fonvielle, mort pour la liberté.

Association laïque dite "groupement des campeurs universitaires de France", le GCU regroupe toutes les personnes partageant ses valeurs fondatrices humaines, laïques, solidaires et conviviales, acceptant sa conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative et adhérent sans restriction à ses statuts, son règlement intérieur et ses consignes de fonctionnement.

72 boulevard de Courcelles - 75017 Paris  
Tél. : +33 (0)1 47 63 98 63  
www.gcu.asso.fr • gcu@gcu.asso.fr

**Directeur de la publication :** Ludovic Broussaud  
**Rédacteur en chef :** Nicolaas van der Toorn  
**Conception graphique :** Casimage Productions  
info@casimageproductions.com  
**Coordination :** Laurence Tramaux  
**Réalisation graphique :** Olivier Fer  
**BD :** Patrick Deubelbeiss, Laurence Tramaux  
**Impression :** Imprimerie Vincent  
**Photo de couverture :** Pierre Rapey

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2021  
ISSN n° 1776-6877

Ce numéro a été tiré à 22 500 exemplaires  
Cette revue sera diffusée largement au-delà de nos adhérents.

**Anciens présidents :**

Albert Taste (1937-1957)  
Maurice Fusibet (1957-1968)  
Jacques Beck (1968-1986)  
Hubert Roverch (1986-2000)  
Jean-Louis Chevalier (2000-2012)

**Président d'honneur :** Jean-Louis Chevalier  
**Vice-président d'honneur :** Maurice Plaire

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Présidente :** Claire Bazin

**Vice-présidents :** Didier Bonnaire, Patrick Dubois

**Secrétaire général :** Gérard Lefévre

**Trésorier :** Denis Dvorsak

**Autres membres du bureau :**

Yannick Dereep  
Jacqueline Serin-Tinon  
Nicolaas van der Toorn

**Autres membres du CA :**

Christian Boulounaud  
Ludovic Broussaud  
Alain Chartier  
Jean-Michel Elhorga  
Gilbert Grandpierre  
Sophia Lamri  
Virginie Lamulle  
Pascal Richy  
Alain Schmitt  
Michel Tendron



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.

# Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

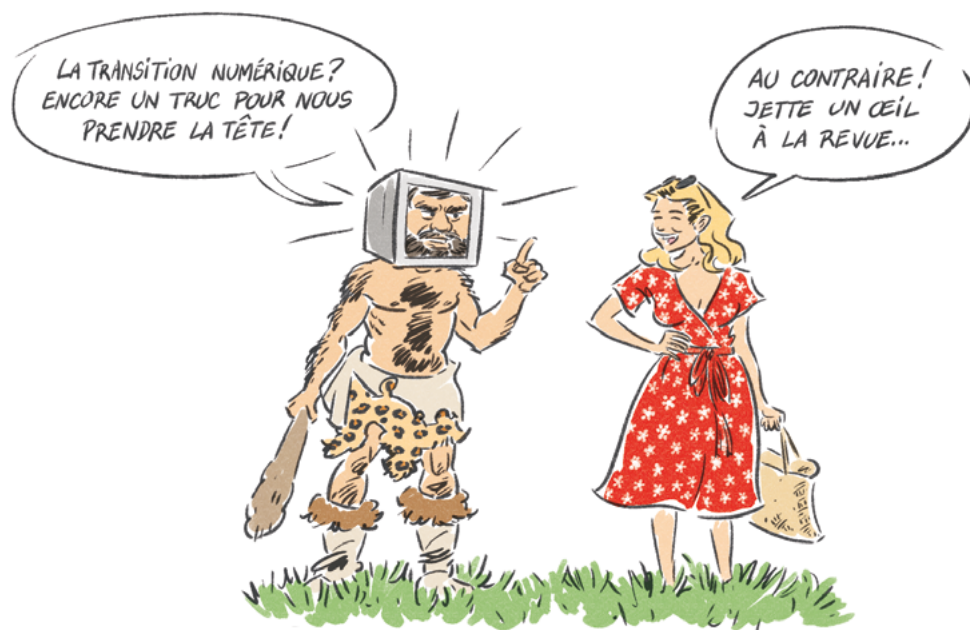
#309 HIVER 2021

- 3 ÉDITO**
- 4 INFOS**  
La gestion du patrimoine
- 8 ÉCHOS DES CAMPINGS**  
Vente du camping de Canet-en-Roussillon  
Saumane : une ouverture compromise en 2021
- 13 ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES**
- 14 TÉMOIGNAGE**
- 15 INTERVIEW**
- 16 RASSEMBLEMENT DES RETRAITÉS**
- 17 PRÉVENTION MAIF**
- 18 TRANSITION NUMÉRIQUE**  
Nouvelle trésorerie
- 24 ADMINISTRATION**  
Rassemblement annuel  
Pouvoir  
Compte rendu du conseil d'administration  
Modifications des consignes de fonctionnement
- 29 TARIFS ET DATES D'OUVERTURE**  
La politique tarifaire du GCU  
Correctifs sur les hébergements locatifs  
Garage mort  
Emplacements
- 34 CARNET & PETITE ANNONCE**

## PRÉPARONS LES REVUES À VENIR

Pour paraître dans la revue été 2021,  
les articles et les photos doivent  
parvenir au secrétariat du GCU  
avant le 15 mars 2021.

📧 Pour envoyer vos textes et photos :  
gcu@gcu.asso.fr



## Numériquement vôtre !

PAR CLAIRE BAZIN, PRÉSIDENTE

Un bouleversement numérique est engagé au GCU. Certes il arrive dans un contexte compliqué mais il est indispensable à la survie de notre association.

La première phase de ce projet, lancé depuis plus de deux ans, vient de vous être dévoilée. Les enjeux majeurs qu'il recouvre sont multiples mais principalement je retiendrai la nécessité de mettre à plat l'ancien système obsolète qui souffrait de sa structure d'empilements s'écroulant à chaque ajout ou modification. Cela nous a amenés à dresser un constat sans appel : l'impossibilité de poursuivre son adaptation.

Notre choix s'est porté sur un support "Open Source", une technologie collaborative qui nous permet de bénéficier des évolutions élaborées par la communauté qui les partage. Les références des utilisateurs sont rassurantes dont notamment celle de la CASDEN, qui a su nous éclairer sur ce point.

Parmi les objectifs visés, nous avons cherché à répondre aux besoins des adhérents.

Dans notre monde en pleine mutation, il est urgent de pouvoir évoluer vers de nouvelles pratiques devenues quasiment quotidiennes. **Camper autrement, en conservant notre mode d'autogestion, passe par cette évolution numérique**, qui nous simplifiera *in fine* beaucoup de choses.

Un autre objectif, essentiel à la gestion de notre association, vise les principaux utilisateurs du système informatique : le personnel permanent du GCU. Je vous laisse imaginer la frustration qu'ils devaient supporter à chaque bug, l'irritation face à la perte de temps et aux complications engendrées. Aussi, lorsque le conseil d'administration a pris cette décision, ils se sont tous pleinement impliqués et ont tout mis en œuvre pour que cette transition numérique soit une réussite. Qu'ils en soient ici remerciés.

Cela entraîne de nombreux changements pour le personnel et les administrateurs. Vous aussi, comme adhérent, vous bénéficierez des avantages de ces nouveaux outils dès le début de cette nouvelle saison.

Une fois cette première phase bien engagée, nous poursuivrons cette évolution. Depuis que j'ai l'honneur d'être présidente du GCU je rongeais mon frein en attendant ce projet. Aujourd'hui il prend tout son sens et je suis impatiente de le voir grandir. Je sais la force qu'il nous donnera et l'aide qu'il nous apportera pour gérer au mieux le GCU.

**À Caroline, Alexandre et Dominique.**

# Mesnil-Saint-Père

Le 27 octobre dernier, notre présidente, accompagnée de Francis SIBOIS, le délégué de terrain, a rencontré Philippe PICHERY, président du Conseil départemental de l'Aube et Julie FARGEAUD, cheffe du service foncier du Conseil départemental. Ce rendez-vous à la demande du département avait pour objectif de nous présenter un projet de développement de tourisme local.

L'idée du projet est de supprimer la circulation en front de lac pour la remplacer par des modes doux de déplacement (vélos, trottinettes, rollers, poussettes...). Monsieur PICHERY a parfaitement intégré notre attachement à notre camping de Mesnil-Saint-Père. Il s'est engagé à nous associer à la réflexion du projet et ne manquera pas de revenir vers nous lors des points d'avancement de celui-ci. Ce projet peut être un réel atout pour notre camping.



Photo Seb TROVES

## LE SAVIEZ-VOUS?

### NOUVEAUX CAMPEURS

En cette période difficile et compliquée, 6 044 nouveaux adhérents ont rejoint notre groupement en 2020. Si l'impact du coronavirus a eu un effet négatif sur les nuitées, on peut se réjouir de l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux campeurs qui montre l'attractivité du GCU et récompense le gros travail promotionnel effectué par nos antennes territoriales.

### PRISE DE CONTACT AU MINISTÈRE

Dans le cadre d'une rencontre entre notre syndicat l'UNAPAREL, représentée par sa présidente Sylvie HENRY, et le nouveau sous-directeur du Tourisme (Direction Générale des Entreprises du Ministère des Finances), Dominique BIRMAN, délégué honoraire GCU, a échangé avec plusieurs interlocuteurs sur :

1. La pandémie de coronavirus et ses conséquences ;
2. Le classement et la taxe de séjour forfaitaire ;
3. L'accueil des randonneurs cyclo et pédestres ;
4. Les habitats atypiques et alternatifs.

### GESTION DU PATRIMOINE

Dans un contexte financier difficile depuis plusieurs années, notre expert-comptable et notre commissaire aux comptes nous ont alertés sur la nécessité de recentrer notre patrimoine (voir édito revue n° 289). La situation actuelle de crise sanitaire et financière nous amène de nouveau à réfléchir sur l'avenir de notre patrimoine. C'est la raison pour laquelle, lors du dernier conseil d'administration, un groupe de travail a été créé pour travailler sur l'avenir de nos campings.

Nous ne manquerons pas à l'issue des travaux de faire part à nos adhérents de l'orientation qui sera prise pour la gestion de notre patrimoine.

### HÉBERGEMENTS LOCATIFS

La réservation des locatifs peut se faire sur notre site Internet depuis le début de l'année. Pendant toute la haute saison et pendant les quatre semaines des congés scolaires de printemps et de Toussaint, location à la semaine uniquement. À partir de 2021, passage de la tarification haute saison de 7 à 6 semaines pour s'aligner sur la période des emplacements nus.

### HÉBERGEMENTS LOCATIFS BIS

Mobile-Home Toilé

Ce type de locatif bénéficie d'un "coin nuit" en dur, deux chambres pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes. Les deux "petits lits" de la chambre "enfants" peuvent être convertis en lit "adulte". Comme le bungalow-toile, ce locatif est sans eau, ni sanitaires. Accueil d'une sixième personne accepté sur l'emplacement dans un couchage ou une tente annexe (non fourni).



## CARTE DE VŒUX 2021

Suite à l'appel à créateurs diffusé dans notre revue 308, nous avons le plaisir de vous présenter la carte de vœux 2021 retenue par le conseil d'administration.

Félicitations à Clarisse GUILLEMETZ, adhérente de l'antenne Pas-de-Calais (62), en lui souhaitant une longue carrière dans le domaine de la création.



Bonne année  
2 0 2 1

# Nouveaux hébergements locatifs

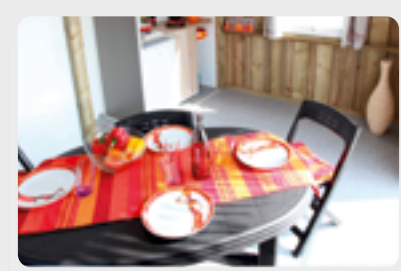
Toujours dans un esprit d'équilibre, l'offre locative connaîtra en 2021 un renouvellement et une augmentation de notre parc. Jusqu'à présent le GCU proposait, comme hébergements locatifs, des Mobile-Homes (MH), des Mobile-Homes-Toilés (MHT), des Bungalows-Toilés (BT). Les Bungalows-Toilés sont appelés tout doucement à disparaître, remplacés par des Mobile-Homes-Toilés qui proposent un couchage en dur, chauffé.

## Mobile-Homes-Toilés

20 MHT Tithome C442 Cabane de la marque Rapidhome seront installés dans les campings de : Lacanau-Lac (8), Sanguinet (6), en remplacement des BT, Saint-Georges-de-Didonne (4) en supplément de 6 MH conservés, Pornichet (2) pour une première dotation.



TITHOME  
C442

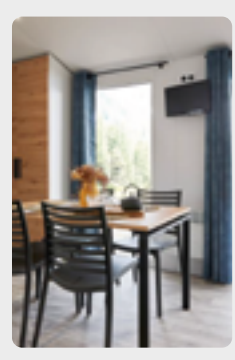


L'esprit cabane  
2 chambres - 19 m<sup>2</sup>

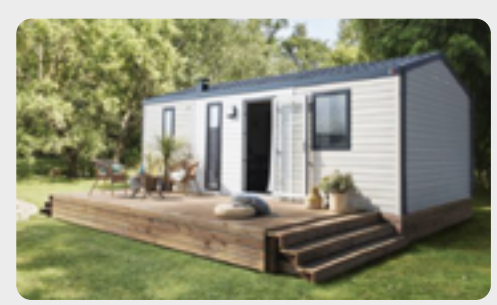
## Mobile-Homes

22 MH seront installés dans les campings de : Sciez-sur-Léman (2) de la marque RIDEAU Santafé Duo en supplément de ceux en place actuellement, Vendres-Plage (4) de la marque RIDEAU Bermudes Duo Modulo en remplacement de l'existant, Sarzeau (4) de la marque O'HARA 804 en remplacement de ceux de 2005, La Grande Motte (6) de la marque IRM Riviera en remplacement de ceux de 2002 et 2003, Coutainville (6) de la marque IRM Loggia 2 en remplacement de l'existant. La livraison et l'installation de ces nouveaux locatifs se feront durant le 1<sup>er</sup> semestre 2021. La réservation est possible en ligne à partir de votre espace adhérent depuis le 4 janvier 2021.

SANTAFÉ DUO



BERMUDES DUO MODULO



Pièce de vie de 16 m<sup>2</sup>  
2 chambres - 31 m<sup>2</sup>

Coin salon transformable  
en 3<sup>e</sup> chambre  
2 à 3 chambres - 27 m<sup>2</sup>

## Pourquoi le choix de différentes marques ?

Notre priorité, une uniformité de mêmes modèles de locatifs sur un camping (exemple à Sciez-sur-Léman), mais il faut souvent faire face à la configuration de chaque camping et tenir compte des dimensions des modèles (exemple Giens). Élément à prendre en

compte également c'est l'installation de la terrasse en fonction de l'emplacement choisi. Et finalement le prix !!! Quel que soit le modèle de locatif, le matériel à disposition est le même (plaque électrique, micro-onde, cafetière, etc.).

## Quelques chiffres clés en 2020

Le GCU possède au total 93 campings, dont 39 avec hébergements locatifs, correspondant à 8372 emplacements. En raison du contexte de crise sanitaire et un impact financier important, 25 campings n'ont pas été ouverts cette année. Nombre d'emplacements disponibles en 2020 : 6955.

Sur l'année 2020, les séjours représentent 420 368 nuitées pour une recette totale de 4 189 870 €.

En 2020, nouvelle implantation de locatifs à Saint-Jorioz (4 MHT), Saint-Maurice-d'Ardèche (2 MH), remplacement de locatifs sur les campings de Sarzeau (8 MH), La Grande Motte (4 MH), Île-Tudy (6 MHT), La Tranche-sur-Mer (6 MHT), Pailhas (6 MHT).

<b>Nombre de terrains de camping</b>	<b>93</b>
avec hébergements locatifs	39
sans hébergements locatifs	54
<b>Nombre total d'emplacements</b>	<b>8 372</b>
emplacements hébergements locatifs	309
emplacements nus	8 063
<b>Nombre total de nuitées</b>	
<b>2019</b>	<b>608 481</b>
<b>2020</b>	<b>420 368</b>
en hébergements locatifs	
2019	80 102
2020	69 222
en emplacements nus	
2019	528 379
2020	351 146

<b>Recette totale</b>	
<b>2019</b>	<b>5 738 357 €</b>
<b>2020</b>	<b>4 189 870 €</b>
hébergements locatifs	
2019	1 365 599 €
2020	1 290 913 €
emplacement nus	
2019	4 372 758 €
2020	2 898 957 €

Source : statistiques (octobre 2020)

<b>Adhérents</b>	
<b>2019</b>	<b>47130</b>
<b>2020</b>	<b>45174</b>
<b>dont nouveaux adhérents</b>	
<b>2019</b>	<b>7379</b>
<b>2020</b>	<b>6044</b>

Source : statistiques (octobre 2020)

### > QUIZ : OUPS ! QUI PAIERA LES DÉGÂTS ?



**Réponse :**  
**Dans ce cas précis, le GCU !**

Les dégradations commises aux installations communes, y compris aux mobile-homes, engagent la responsabilité de leurs auteurs. Elles sont signalées sur le cahier bleu et/ou au secrétariat du GCU par le conseil des campeurs. Le campeur doit donc signaler tout dégât causé au délégué du conseil des campeurs ou, le cas échéant, au gestionnaire des locatifs. En cas de dégâts importants, il peut se tourner vers son assurance "responsabilité civile".

Mais s'il ne s'agit que d'une assiette cassée, celle-ci ne sera pas facturée à l'adhérent. Dans tous les cas, il est demandé aux adhérents de respecter les équipements des campings !

## LE GCU FACE À SON DESTIN (DEUXIÈME VOLET)

# La gestion du patrimoine : briser un tabou

**93 ! le nombre de terrains de camping du GCU. C'est génial ! C'est une fierté !  
85, l'estimation faite par nos experts du nombre que le GCU devrait conserver.**

Pourquoi une telle différence ? Parce ce que le GCU vit au-dessus de ses moyens... Ce discours, les habitués des rassemblements annuels de l'association l'ont entendu régulièrement de la bouche de Dominique Birman, notre trésorier qui vient de quitter ses fonctions, de M. Joubert, expert-comptable du GCU ou encore de M. Bidet, notre commissaire aux comptes.

47 000 ou 48 000 adhérents, ce n'est pas suffisant pour exploiter 8 000 emplacements. Les campeurs partent moins longtemps, les habitudes changent... nous pourrions lister et encore lister les raisons... Pourtant nos actions de promotion sur le terrain sont efficaces : environ en moyenne 4 000 nouveaux adhérents par an pour "amortir" les adhésions non renouvelées.

Alors, vendre pour vendre ? Certainement pas ! Le conseil d'administration est dans une réflexion permanente sur ce sujet. Des propositions arrivent régulièrement au siège, tant pour acheter l'un de nos campings que pour nous en proposer un. Chaque proposition est étudiée, analysée, discutée.

Un terrain de camping vient d'être vendu. Cela n'a rien à voir avec la crise sanitaire, les tractations étaient engagées bien avant l'arrivée

de la COVID19. C'est le fruit d'une très longue réflexion (2 ans) pour préserver les intérêts de l'association (voir explications dans l'article sur ce sujet).

Il y aura d'autres ventes, sans doute, des achats aussi, certainement... Rien n'est figé, rien ne l'a jamais été. C'est cela gérer un patrimoine, et il ne faut pas avoir honte de dire que "là, au travers de cette opération, la bonne décision a été prise", même si elle ne plaira pas à tout le monde.

Les administrateurs ont la volonté de permettre à notre association de durer, de résister, économiquement, avec ses différences et ses particularités. La gestion du patrimoine fait partie de l'équilibre à rechercher.

**VENDU : CANET-EN-ROUSSILLON**

**À L'ÉTUDE : SAINT-REMY-DE-PROVENCE, LOCQUIREC**

**ACHAT :** Recherche camping en région Roussillon, bord de mer, pour remplacer Canet-en-Roussillon, mais à ce jour, pour une question financière, aucune certitude.



Photo Sandrine DOUGY



Photos D.R.

## Vente du camping de Canet-en-Roussillon

Depuis près de 20 ans, régulièrement, la vente du terrain de Canet-en-Roussillon est évoquée par la rumeur.

Ce qui n'était qu'un bruit de couloir, ou plutôt d'allées de terrain de camping, est devenu réalité cet automne. Le conseil d'administration du GCU, au risque de contrarier les habitués de ce terrain, a acté la vente de ce camping.

**Il nous appartient aujourd'hui d'expliquer ce choix et le cheminement qui nous y a amenés.**

À Xonrupt, lors du conseil d'administration d'août 2019, les adminis-

trateurs ont rejeté une offre d'achat émanant du propriétaire du camping voisin, le Brasilia, n'ayant pas à ce moment-là d'informations officielles de la mairie quant à un projet concernant notre terrain. Aussi, lors de cette réunion, il a été décidé de missionner deux administrateurs pour rencontrer les représentants de la municipalité et recueillir les éléments d'un éventuel projet, proche de notre camping. Une rénovation importante de notre camping était aussi à l'étude, il fallait s'assurer de sa faisabilité.

À l'automne 2019, le conseil d'administration est informé de ce qui est en préparation : l'extension de la zone portuaire est confirmée avec la création d'un port de plaisance de 150 anneaux avec une disparition



### POURQUOI LA CONFIDENTIALITÉ ?

Certains adhérents nous ont interpellés sur le manque d'informations sur cette vente. Il faut savoir l'importance de la confidentialité lors de la vente d'un bien.

Quelles informations pouvions-nous donner, à quel moment, sans compromettre la réalisation de cette vente ? Publiciser le fait que notre terrain était en vente risquait en effet de faire échouer les négociations en cours. Et qu'auraient dit nos adhérents si nous avions annoncé la vente de Canet et que le dossier de vente ne soit pas arrivé à son terme ?

La confidentialité permet de prévenir la diffusion de certaines informations sensibles auprès de futurs acheteurs. Elle permet d'échanger en toute liberté lors de négociations et pourparlers avec de futurs acquéreurs.

Nous comprenons que des campeurs auraient voulu en savoir plus sur ce dossier mais lorsque notre patrimoine est menacé, la gestion responsable qui nous incombe nécessite une administration discrète, le non-respect de la confidentialité mettant précisément sa protection en péril.



programmée d'une grosse partie du camping GCU, qui sera absorbée par le projet. Tout cela est corroboré par l'adjoint à l'urbanisme et les travaux devraient être engagés par la future équipe municipale (élection en mars 2020).

### Dilemme !

- Notre camping est vieillissant et nos "aménagement" estiment alors à 600 000 € les rénovations nécessaires.
- Si le GCU ne vend pas le terrain de camping de lui-même, il risque à terme l'expropriation au prix du Domaine (estimation de l'ordre de 500 000 €).

Alors, rénover au risque d'être obligé de vendre dans le cadre énoncé précédemment ou procéder à la vente ? L'équation n'est pas simple, le débat est long. Une première décision est prise : le conseil d'administration fait le choix de vendre le camping de Canet-en-Roussillon. Une deuxième : le CA confie l'étude de cette vente à un cabinet-conseil, les incertitudes et les enjeux sur un tel dossier étant si importants qu'il paraît essentiel de s'entourer d'un professionnel.

Une expertise de tout ordre est menée par ce dernier. Il en ressort une estimation de la valeur du terrain très nettement en deçà de la proposition rejetée à Xonrupt.

Notre conseil engage les négociations avec le gestionnaire du Brasilia, qui confirme sa proposition de 2 600 000 €. Le processus de vente est amorcé, avec une confidentialité et une discrétion indispensables dans ce genre de négociations.

Nous, administrateurs du GCU, assumons pleinement notre décision. Nous savons combien elle chagrine nos habitués de ce terrain du Canet-en-Roussillon, mais gérer le patrimoine du GCU, c'est aussi faire les choix appropriés au bon moment.

Avons-nous vendu pour combler les pertes liées à la crise du COVID 19 ? Non, évidemment non, regardez les dates énoncées dans cet article, tout a été amorcé bien avant le mois de mars 2020.

**Voilà, en toute transparence, tous les éléments qui ont conduit à la vente de ce camping GCU.**

## HISTORIQUE DU DOSSIER

Après une dizaine d'années de rumeurs de toutes parts fondées ou non provenant de la commune, le conseil d'administration a souhaité en savoir plus sur les projets de la commune dans les années à venir concernant notre terrain.

**15 octobre 2019** : rendez-vous en mairie avec l'adjoint à l'urbanisme René ROUDIÈRE, qui nous confirme oralement le début des travaux en 2021 et la disparition du camping GCU pour 2022 ;

**24 octobre 2019** : décision prise par le conseil d'administration d'ouvrir une étude de la mise en vente du terrain ;

**18 novembre 2019** : confirmation par courrier officiel de la commune de Canet-en-Roussillon que notre terrain est identifié dans le périmètre de la ZAC du Pôle Nautique, zone à vocation industrielle dédiée à la plaisance ;

**27 mai 2020** : début négociations dossier vente terrain ;

**26 juin 2020** : signature compromis de vente avec Monsieur Roger PLA, propriétaire du camping Le Brasilia ;

**23 octobre 2020** : signature de l'acte de vente.

## EMMA ET TOM - GCU QUAND TU NOUS MANQUES





Photos David HAUTECEUR

## SAUMANE (GARD)

# Une ouverture compromise en 2021...

Suite aux intempéries de l'été dernier, un torrent de boue a emporté 1,50 m du terrain situé au bord du cours d'eau Le Gardon. L'évaluation des dégâts en prenant en compte la mise en sécurité des berges s'élevait à environ 70 000 €. Nous ne sommes que locataires du terrain, or la propriétaire n'est pas en capacité financière d'honorer cette somme et son assureur ne prendrait en charge que la clôture, soit 1 500 €.

Nous avons transmis le dossier à la MAIF, qui après étude, nous alerte sur la continuité de l'exploitation du camping. Celle-ci nous conseille de nous rapprocher des organismes référents en matière de sécurité pour qu'ils nous confirment si l'exploitation du camping peut continuer en fonction du sinistre qui est survenu.

Devant cette situation, le GCU, en attendant les décisions prises en bureau, a décidé de :

- étudier, avec les autorités, la possibilité de poursuivre l'activité du GCU,
- désigner un négociateur avec les propriétaires,
- stopper pour l'instant tous les travaux programmés.

**Nous vous informerons par la revue et notre site Internet de la suite qui sera donnée à ce dossier.**



## COUTAINVILLE (MANCHE)

### UN INCENDIE D'ORIGINE ACCIDENTELLE

Le 25 juillet, vers 21 h 50, un feu s'est déclaré dans la salle d'activité de notre camping. La salle était vide au moment des faits et aucun blessé n'est à déplorer. Le feu a été localisé au niveau du 1er étage et des combles. D'importantes fumées se sont dégagées du bâtiment, ce qui a nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers.

Vers 23 h, le feu était maîtrisé, l'intégralité des combles a été détruite. L'origine de l'incendie serait électrique et donc accidentelle.

Une déclaration de sinistre a été faite auprès de la MAIF. Le début du chantier de rénovation commencera très prochainement et ne remet pas en cause l'ouverture du camping au printemps.



Photo Danielle LAROSE

# Incidents Capbreton

Cet été, notre camping de Capbreton a été l'objet d'incidents répétés, de nombreuses incivilités et une multiplication de comportements de campeurs indigne de l'état d'esprit qui doit prévaloir au GCU.

Des campeurs responsables nous ont alertés sur ces problèmes pendant leur séjour. Le conseil d'administration prend très au sérieux cette situation inadmissible. Des mesures spécifiques à ce camping seront mises en place à partir de l'ouverture pour retrouver sérénité et ambiance saine en 2021 :

- > réservation obligatoire du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2021, emplacements pairs et impairs ;
- > présence d'un salarié de l'ouverture à la fermeture du camping ;
- > pose de serrures à code d'accès ;
- > affichage (accès au camping uniquement sur réservation).

Nous comptons sur l'implication de chaque campeur pour soutenir les membres du conseil des campeurs qui reçoit une délégation de pouvoir du conseil d'administration pour assurer le bon fonctionnement du camping.



Photo J.M. ELHORGGA

## INFO RÉSERVATIONS CAPBRETON

### Réservations emplacements nus à Capbreton (Landes)

Suite aux incidents constatés en 2020 sur le camping, des mesures spécifiques ont été prises par le conseil d'administration dont la principale est l'obligation de réserver un emplacement nu pour avoir accès à ce camping en 2021.

La réservation pourra se faire dès le 16 mars dans votre espace adhérent pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, exceptionnellement sur les emplacements pairs et impairs.

# Projet de téléski-nautique au GCU de Gruissan

En début d'année 2020, Jean-Marc Bouteillé, délégué de terrain du camping de Gruissan, a contacté le GCU à propos d'un projet de wakepark (téléski-nautique) sur le plan d'eau des Aiguades. Ce projet, initié par la municipalité de Gruissan et l'Office de tourisme, verrait le jour à proximité de l'entrée du camping GCU.

L'inquiétude croissante de M. Bouteillé a conduit les administrateurs de la Commission des aménagements à s'emparer du sujet et à réfléchir à son implantation et les conséquences que celle-ci pouvait engendrer sur les campeurs de Gruissan. Accompagnés par les services techniques du siège social à Paris, les administrateurs ont adressé des réserves à Monsieur le maire quant à l'implantation de ce wakepark lors de la phase de concertation préalable.

Début juin, la municipalité et l'Office de tourisme ont décidé d'aller plus en avant dans le projet et de déposer un dossier de permis d'aménager. L'enquête publique associée au dit projet s'est tenue du 16 juin 2020 au 15 juillet 2020. Tous les citoyens portant intérêt au projet étaient invités à exprimer leur avis sur celui-ci. Le GCU a de nouveau fait part de ses réserves au commissaire enquêteur chargé de confronter le projet aux remarques des riverains.



Photo Gilbert GRANDPIERRE

Les résultats de l'enquête ont été publiés le 13 août 2020. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet. Suite à cette décision un rendez-vous avec Monsieur le maire a été demandé. Le GCU ne manquera pas de soutenir les campeurs du GCU de Gruissan et défendra leurs intérêts pour que ceux-ci puissent toujours bénéficier d'un cadre de vacances agréable et reposant.



Photo Sylvie et Bertrand LAFFEZ

## Halloween 2020 à Bormes La Favière

PAR SYLVIE ET BERTRAND LAFFEZ

Pendant les vacances de la Toussaint, de nombreux mobile-homes étaient occupés par des familles.

Le samedi 31, c'était la fête d'Halloween mais celle-ci a été avancée par l'annonce de notre président de la République d'un nouveau confinement.

Certaines familles ont alors décidé d'avancer leur départ. Nous l'avons donc fait le vendredi.

Douze enfants étaient inscrits pour ce moment partagé. Le beau temps était au rendez-vous.

Une chasse aux trésors était organisée dans le camping par la maman d'AARON et d'ELIOTT. Les enfants couraient dans tout le camping, répartis en trois groupes de niveau. Il fallait trouver des

indices, des codes et les rapporter au point de départ. À chaque fois, l'équipe pouvait manger un bonbon avant de repartir.

Un fantôme déambulait dans le camping. Il fallait faire attention. Il pouvait être gentil et donner des indices ou courir en grognant après les enfants.

À la fin du jeu, l'association des indices permettait de découvrir les trésors autour du terrain de pétanque. Chacun avait le sien : un sachet de bonbons.

Un bon moment partagé pour le bonheur des petits et des grands.

**MERCI à Mélanie pour l'organisation, aux parents, grands-parents pour les bonbons et au fantôme !!!**

## L'ANTENNE 44 À MESQUER

PAR ISABELLE ROCHE, CT LOIRE-ATLANTIQUE

Quelques campeurs anciens et nouveaux GCU ont bravé les intempéries ce dimanche 4 octobre pour se retrouver à Mesquer !

La tempête, après quelques dégâts, a laissé place au soleil, pour nous permettre : balade sur le chemin côtier et la plage, apéritif joyeux, repas partagé en plein air, pétanque et jeux.

Notre journée a commencé par la visite du camping de Mesquer, commentée par Patrick : mobile-homes récents face aux marais, projet d'aménagement de confort pour le sanitaire, nouvel espace jeux avec la découverte du Homeball et la bibliothèque toute bien organisée.

Nous avons pu évoquer quelques pistes de projets pour le printemps 2021 : rencontre sur le deuxième terrain de Loire-Atlantique à Pornichet, journée de l'Économie Sociale et Solidaire au SOLILAB à Nantes pour découvrir l'asso des ECCOSSOLIES dont le GCU est maintenant adhérent, projet fédérateur de création de bibliothèque à Pornichet pour les GCU intéressés.

Voici le retour de nouveaux GCU qui nous donne envie de concrétiser de nouvelles rencontres !

*"Merci encore pour cette agréable journée et pour les photos. Si nous sommes libres, nous ne manquerons pas les prochains rendez-vous.*

*Amicalement, P. et C."*



Photo Isabelle ROCHE



Photos Chloé VILLEMANT



# Une école de cirque au GCU de Quiberville

PAR CHLOÉ DE L'ASSOCIATION CIRCUS VIRUS

**Cet été 2020, le GCU de QUIBERVILLE a accueilli l'association CIRCUS VIRUS, une école de cirque qui organise également des stages pendant les petites vacances scolaires et des colonies en été.**

Cette année, CIRCUS VIRUS a obtenu le label "Colo Apprenante", permettant à des jeunes issus soit de quartiers prioritaires, soit de zones rurales de partir en vacances. Les organisateurs et animateurs remercient de l'accueil que leur a été chaleureusement réservé au sein de la grande famille du CGU.

Arrivés en plein milieu de la nuit, nous avons monté nos tentes pour dormir. Quelques campeurs semblent avoir entendu le camion et la remorque. Nous avons été très bien accueillis par la personne de jour le lendemain, nous présentant les lieux et faisant un petit rappel des règles.

L'installation du campement et du chapiteau a pris plusieurs jours, beaucoup de campeurs semblaient s'inquiéter du bruit. L'arrivée des enfants s'est faite le dimanche. Nous avons mis en place un planning d'utilisation des sanitaires ainsi qu'une aide régulière pour les nettoyages journaliers des sanitaires.

La participation à la vie du camping et à son organisation collaborative a été très instructive et bénéfique pour les enfants comme pour l'équipe encadrante. Chaque semaine, une délégation de jeunes s'est portée volontaire pour participer au conseil des campeurs et ainsi se faire porte-parole des règles de vie décidées lors des assemblées.

En retour, quelques personnes sont venues visiter le chapiteau, curieuses de notre présence. C'était pour nous une bonne occasion de nous présenter ainsi que l'association et notre action sur place. L'aménagement du chapiteau et des tentes sur un côté du camping a permis aux jeunes de rester dans le bel espace réservé à notre intention, sans nécessité de déambuler dans les autres parties du camping, hors sanitaires évidemment.

Toute l'équipe d'animation s'est attachée à faire respecter et comprendre les règles de vie de manière à préserver la tranquillité des autres campeurs et le silence le soir, sachant que la fatigue des enfants par les activités de la journée facilitait largement cette tâche !

Les jeunes ont également participé volontairement au nettoyage des sanitaires, même s'ils n'ont pas toujours pu être présents à l'heure prévue du fait de certaines sorties comme celle de l'accrobranche. La canicule nous a contraints à rester quelques jours au camping, des jeux d'eau ont été organisés et quelques campeurs ont joyeusement participé en nous aidant à rafraîchir les enfants !

Tous les matins, un petit groupe de jeunes allait dans "l'antre de la magicienne" pour travailler, toujours sous forme de jeux, les homophones, les tables de multiplication, mais aussi apprendre des tours de magie, une chanson et des petits sketches en anglais créés par l'équipe. Les jeunes ont également découvert la plage avec beaucoup de plaisir. Mais bien sûr, toutes les disciplines du cirque restaient l'activité principale, de la jonglerie aux acrobaties et à l'aérien (trapèze, tissu, cerceau).

Chaque semaine, les enfants ont eu le plaisir de présenter un petit spectacle aux campeurs, aboutissement de leurs travaux hebdomadaires !

Nous avons tous été très touchés par l'indulgence et la bienveillance de nos spectateurs prévenus une heure avant par la visite des jeunes jusqu'à leurs emplacements. Beaucoup de monde s'est déplacé sous le chapiteau pour voir les enfants, et nous avons eu de très bons retours. Les jeunes étaient ravis, autant que le public qui n'a pas tari d'éloges sur le spectacle.

**Espérons vous retrouver pour de nouvelles aventures de partage pendant les prochaines années !**





Photos Hans-Joachim MAUER

## KORB (ALLEMAGNE) - LE CROTOY - KORB DU 4 AU 19 SEPTEMBRE 2020

# Voyager à l'époque du coronavirus

PAR HANS-JOACHIM MAUER

Après 7 mois sans bouger à cause du danger de la contamination par la Covid-19, ma femme et moi ne pouvions plus supporter de rester à la maison. Nous avons alors décidé d'aller à la mer pendant 14 jours. Mais où ? Un regard sur le classement Covid du Ministère français de la Santé nous a appris que la région Hauts-de-France était en zone verte. La destination a donc été rapidement trouvée : le camping GCU du Crotoy. Un petit camping, situé à 750 km de chez nous, facilement accessible par autoroute en 7 à 8 heures et bien connu pour ses nombreuses possibilités de loisirs.

Le petit van rapidement chargé, les vélos installés sur le porte-bagages arrière et nous voilà partis le samedi matin 4 septembre à 6 heures. Nous avons traversé la France avec de petites pauses et sommes arrivés au Crotoy à 16 heures, chaleureusement accueillis par le DT Francis Delmotte.

Deux semaines pleines de belles journées se sont succédé, avec du soleil, des promenades dans la Baie de Somme, des randonnées à vélo sur les pistes cyclables bien entretenues vers le Cap Hourdel, la Baie d'Authie, Fort-Mahon-Plage, Quend Plage, Rue, Abbeville, la réserve ornithologique du Marquenterre, le cimetière chinois de Nolette et toujours vers Le Crotoy pour les marchés. Chaque jour, nous avons suivi un programme complet, ce qui a dû contribuer à notre résistance au coronavirus. Lors de ces excursions, nous avons vu beaucoup de gens disciplinés portant des masques et gardant leurs distances.

Il en va de même pour la vie dans notre camping. Pendant tout notre séjour, Francis Delmotte, délégué du conseil des campeurs, a assuré le bon fonctionnement du camping et le bien-être de tous les campeurs. Presque tous les jours vers 9 heures, le boulanger avec des baguettes et du pain sucré se rendait sur place. Trois fois par jour, la désinfection de toutes les poignées était effectuée, deux fois par semaine le nettoyage des sanitaires, où on n'entrait qu'avec des masques et où le nombre de toilettes et de lavabos était réduit de moitié. En semaine, seulement 5 à 6 emplacements étaient occupés, contre 25 environ pendant le week-end. Il a donc été facile pour les campeurs présents de garder les distances requises. L'hospitalité et la serviabilité des campeurs étaient remarquables, le DT Francis Delmotte ayant donné le bon exemple.

L'évolution du coronavirus nous a néanmoins surpris. Deux jours avant notre départ, nous avons appris de nos voisins campeurs que la région Hauts-de-France avait également été déclarée en "zone rouge" par le gouvernement allemand. Cela signifiait pour nous que nous devions nous présenter aux autorités sanitaires locales après notre retour et rester en quarantaine jusqu'à ce que nous soyons testés négatifs. Cela n'a pas posé de problème pour nous, le médecin de famille nous a testés, avec le résultat négatif du laboratoire disponible mercredi nous étions "libérés".

**Conclusion : à aucun moment nous n'avons regretté notre séjour. Non seulement par le beau temps, mais aussi grâce à l'ambiance amicale qui régnait parmi les campeurs sur le terrain.**





Photo Laurence TRAMAUX



**Randos à vélo, engagement associatif, apéros avec les copains... La vie de François est profondément empreinte de sport, de nature et de camaraderie ! Nous l'avons rencontré à Saint-Saturnin-lès-Apt où il campait en combi avec son épouse Annie-Claude.**

## Rencontre avec... François Portet

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE TRAMAUX

### Comment avez-vous connu le GCU ?

J'ai rencontré mon épouse en 1970, à Besançon, on était étudiants à la fac. Je suis devenu ethnologue, elle professeur d'anglais, mais elle n'avait pas entendu parler du GCU. En fait, j'ai connu le GCU par mon frère, un peu après. Il était professeur et campait en montagne au GCU. Mais j'ai adhéré beaucoup plus tard. L'image du GCU n'était pas encore attrayante pour nous, je pensais qu'il n'y avait que des enseignants.

### Qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis ?

Avec Annie-Claude, on allait en vacances en location, notre fille Aurore jouait seule, on en a eu assez de l'hôtellerie. Comme on faisait des randonnées à vélo, on cherchait un véhicule pour y charger les vélos et y dormir. Un jour de l'été 2002, on était à Lyon, on voit un combi, on l'achète sur un coup de tête, et on part camper à Aiguebelette-le-Lac. Là, on tombe par hasard sur le GCU. Une adhérente super sympa, Ho Hiegel, nous donne son livret d'adhérent où figurent tous les campings du GCU, et hop ! On a adhéré au GCU à 50 ans ! Dès Noël, on est allés à Bormes-les-Mimosas La Favière, puis on a essayé 50 terrains partout en France, en alliant vélo et camping. Mais notre fille était déjà grande.

### Du coup, votre fille n'a jamais campé au GCU ?

Petite, elle a campé à Prémanson, avec mon frère et les cousins. Et elle est retournée au GCU en 2013, à Bormes La Favière, avec son mari Jean. Mais cette année-là, ils n'ont pas été bien reçus, ils ont été de service de jour dès le lendemain. Quand ils ont eu des enfants, ils ont loué une résidence

mobile à Saint-Georges-d'Oléron, puis à la Tranche-sur-Mer. En 2019 ils ont acheté une caravane et campent depuis à La Tranche, à Saint-Maurice-d'Ardèche, à Aiguebelette. En juillet, on prend les petits-enfants Edgar et Esther dans le combi avec nous. Edgar chante le "GCU blues" - une chanson de Tonio, un C.U. guitariste - et il bat le rappel pour les apéros de cyclos !

Ça leur fait du bien, ça les change de Villeurbanne. Le GCU, c'est une bouffée d'air pur !

### Camping et vélo, ça donne quoi ?

Soit on part en combi avec Annie-Claude, soit je pars seul en expédition, avec un vélo et 4 sacoches, une petite tente, un sac de couchage, un matelas, un petit fauteuil, un réchaud et une casserole, ça pèse 17 kilos. On part souvent à Noël, dans un des trois campings du Sud ouverts l'hiver. Mais même en combi, comme on n'a pas d'auvent, c'est dur de sécher le linge et de manger. Dans les terrains à cyclistes, il faudrait un local à vélos, et si possible un préau. À Bormes-les-Mimosas Cabasson, il y a un grand préau avec cinq ou six tables communes, ça permet de camper en tente et c'est très convivial.

### Vous vous retrouvez entre cyclistes ?

Depuis quelques années, on retrouve trois autres couples de cyclistes en février à Cavalaire-sur-Mer, on profite des appartements. En mai, on file à Saint-Saturnin-lès-Apt pour grimper le mont Ventoux. En septembre et octobre, on va à Cabasson, on retrouve des copains. Et puis, chaque année, avec un collectif de C.U., je participe à l'organisation de stages ACS de cyclotourisme. Pour nous, le dernier

s'est passé à La Magdelaine en 2019, puis rien à cause de la Covid, mais nous nous sommes tout de même rattrapés avec le rassemblement cyclo sénior en août 2020 à Neuvic avec Alain... Ça se passe en été, sur des campings peu fréquentés, mais c'est toujours très convivial, on n'oublie jamais la machine à bière de Pierre !

### Et vous êtes aussi correspondant territorial ?

Un jour, une amie, Chritine Deborde, correspondante départementale du Rhône, m'a contacté à Aiguebelette, en 2003. Il fallait renouveler l'antenne... Puis à son décès j'ai été élu correspondant territorial. Le Rhône compte 1600 adhérents, mais seulement une trentaine à la réunion annuelle. Je trouve ça dommage, le GCU est une asso, il faut la faire vivre, et la promouvoir ! Avec l'équipe de l'antenne, je fais connaître le GCU à la Fédération Française de Cyclotourisme, dans les ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation), et je recrute bien à l'ASPTT (fédération omnisports) dans la section cyclo.

### En résumé, le GCU, c'est quoi pour vous ?

C'est une façon de vivre les vacances, un état d'esprit, une famille, mais pas une secte d'enseignants ! Et les campings sont bien situés, paysagés par les DT, l'environnement est beau. En tant qu'ethnologue spécialisé dans le monde rural, j'aime explorer les terrains ruraux. J'ai un coup de cœur pour Bormes Cabasson, entre mer et montagne, et pour Sciez-sur-Léman. Ce sont des zones touristiques, mais qui échappent encore au tourisme de masse. Pourvu que ça dure !



Photos Bernard BONNET

L'épidémie de COVID ayant empêché le rassemblement prévu à Jard-sur-Mer en juin 2020, le bureau de l'ACUR a décidé de reconduire ce projet en juin 2021, avec quelques variantes.

**JUIN 2021**

## Rassemblement des Retraités à Jard-sur-Mer

PAR BERNARD BONNET

Trois excursions d'une journée et trois sur un après-midi sont au programme. Nouveauté cette année : il n'y aura qu'une sortie par destination.



### LE PUY DU FOU

Un séjour en Vendée ne se conçoit pas sans une journée au Puy du Fou. Vous aurez libre choix des spectacles avec une pause déjeuner au restaurant.

### LE SUD-EST VENDÉEN

La journée commencera à "La Lutine", boulangerie qui vous initiera à la fabrication de la brioche vendéenne, suivie d'une dégustation. Puis direction Faymoreau, où, après un repas au restaurant de la Mine, vous pourrez visiter le village de corons, et la chapelle des mineurs avec ses vitraux de Carmelo Zagari, avant d'aller au musée de la mine. Sur le chemin du retour vous visiterez le village médiéval de Vouvant et apprendrez tout sur la légende de la fée Mélusine.

### LA ROCHE-SUR-YON

La matinée commencera au royaume du chocolat : visite du musée du chocolat de la chocolaterie GELENCSEER, du laboratoire, et dégustation des spécialités. Puis direction le centre de la ville créée par Napoléon où

un guide vous fera découvrir la grande place avec son bestiaire mécanique qui avait servi à l'étude de la faune égyptienne. Après un repas dans le restaurant des P'tits Pots de Terre où la présentation des mets est originale, direction l'Historial de Vendée où une visite en partie guidée et en partie libre vous fera découvrir l'histoire de la Vendée.

### LES SABLES-D'OLONNE

Aux Sables-d'Olonne, vous pourrez visiter le musée du coquillage et ses 45 000 pièces et parcourir les rues pittoresques entre les ports et la plage.



Puis direction GROSBREUIL, où les écuries d'Artpaillage vous présenteront leur spectacle équestre dans leur manège couvert. Pour terminer cet après-midi vous pourrez vous restaurer sur place avant de rentrer au camping.

### AUTOUR DE TALMONT-SAINT-HILAIRE

Un bel après-midi pour les amoureux des animaux ! 500 espèces à découvrir à l'Aquarium de Vendée pour les amateurs de faune marine.

À POIROUX, l'apiculteur de la miellerie Finfarine vous apprendra tout sur les abeilles, les ruches et la récolte du miel. Dégustation et passage en boutique sont prévus.

### VERS FONTENAY-LE-COMTE

À NIEUL-sur-l'AUTISE, la meunerie n'aura plus de secret pour vous : moulin à eau en activité, production de farine, énergie hydraulique... Un guide vous conduira dans la grange et la maison du meunier, où vous pourrez déguster des produits locaux. Vous ne repartirez pas sans aller admirer la basilique de l'abbaye royale d'Aliénor d'Aquitaine.

À VIX, la maison Mercier vous expliquera comment elle est devenue premier producteur mondial de greffons de vigne et comment trouver de nouveaux plants résistants aux maladies. La journée se terminera par la visite de la cave et une dégustation.

Au camping, les animations habituelles : repas en commun, soirées sous le chapiteau, concours de pétanque, etc.

### RENSEIGNEMENTS :

**Bernard BONNET**

mail : [bernard.bonnet11@wanadoo.fr](mailto:bernard.bonnet11@wanadoo.fr)  
ou en envoyant une enveloppe libellée à votre adresse et timbrée pour 50 g à :  
Bernard BONNET  
Le Bas de la Celle  
58700 La CELLE-sur-NIÈVRE







Initié en 2017 par la MAIF, le dispositif, qui portait le nom de ShareEntraide, met en relation ceux qui ont besoin d'aide et ceux qui peuvent répondre à cette demande, ce lors d'événements exceptionnels de grande ampleur.

En 2020, l'association Prévention MAIF a repris à son compte la plateforme qui, début 2021, prend le nom de Prev'entraide.

Prev'entraide fédère toutes les bonnes volontés et est ouvert à tous les publics : particuliers, associations, représentants de collectivités. Tout un chacun peut demander ou proposer de l'aide sur la plateforme. Elle est utile aux particuliers qui souhaitent s'entraider mais elle constitue également un moyen pour les acteurs locaux de cartographier les personnes en mesure d'apporter leur aide.

Activée à la suite d'un événement majeur, elle reste ouverte le temps nécessaire en fonction des réalités du terrain. Ainsi elle a été activée pour la dernière fois à la suite de la tempête Alex qui a dramatiquement touché les vallées de la Roya, de la Tinée et de la Vésubie. Toutes les bonnes intentions sont appropriées : coups de main, hébergement, transport, matériel, outils, espace de stockage...

La crise de la Covid-19, et les confinements qu'elle a générés, a incité Prévention MAIF à modifier la destination première de la plateforme afin de l'ouvrir pour venir en aide aux personnes isolées ou dans l'incapacité de faire leurs courses essentielles, comme les personnes dépendantes ou le personnel soignant. Elle a également permis de proposer un logement provisoire à certains soignants

issus de régions peu touchées par la Covid lors de la première vague qui allaient prêter main-forte à leurs collègues des régions en difficulté.

Courant février, la plateforme va s'enrichir de contenus sur la prévention des risques, naturels ou non, ainsi que de diverses activités.

#### Comment ça marche ?

Prev'entraide est un dispositif de solidarité qui permet via une inscription sur la plateforme :

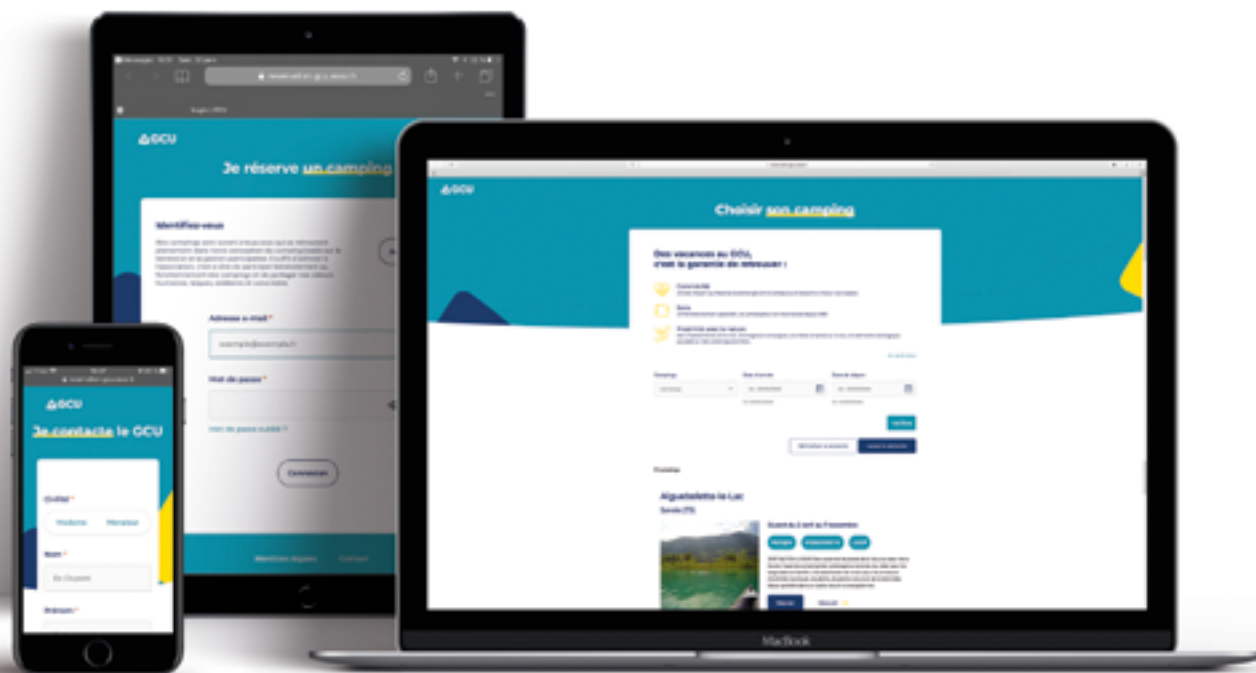
- de publier votre annonce de demande d'aide ou d'offre gratuite ;
- d'être prévenu par mail et/ou SMS en cas d'événements exceptionnels dans votre zone ;
- de mettre en contact des personnes souhaitant apporter une aide et des personnes dans le besoin autour de vous et de partager un moment solidaire ;
- de faciliter l'échange de biens et de services gratuits entre particuliers.

La plateforme est valable dans toute la France, et vous permet de rechercher ou déposer une annonce correspondant à votre secteur géographique. Ouvert à tous, le dispositif est 100 % solidaire, sans service payant et respectueux d'une charte de bonne conduite.

<https://www.preventraide.org>  
<https://prevention-maif.fr>



Photo PIXABAY



## TRANSITION NUMÉRIQUE

# Nouvelle trésorerie

**Après la mise en place du nouvel espace adhérent et de la réservation en ligne (des locatifs), nous allons déployer la nouvelle application de gestion de trésorerie dans les campings.**

Donner les moyens à tous les adhérents, anciens ou nouveaux, jeunes ou moins jeunes, à l'aise ou non avec l'informatique de s'approprier la trésorerie, voilà notre ambition depuis l'origine du projet.

Fini les saisies de séjours sur des formulaires en papier à ressaisir ensuite dans le logiciel le soir à la lumière de la lampe à pétrole. Fini les copies carbonées des adhésions temporaires perdues au fond d'un duvet. Fini également les appels au siège pour enregistrer un séjour en locatif sans réservation, les envois de plannings, les impressions en quantité, l'envoi de l'annuaire des adhérents à jour, etc.

Entièrement sur la toile, la trésorerie est insérée dans notre nouveau logiciel de gestion Odo. Toutes les données créées par un adhérent depuis son espace, par un trésorier depuis l'application dédiée ou encore par un salarié du siège sont stockées dans la même base. Par exemple, de la réservation

d'un emplacement sur internet au départ du camping, toutes les actions sont enregistrées au même endroit.

Grâce à ce mécanisme centralisé et évidemment sécurisé, chaque utilisateur, selon son profil (trésorier, salarié, adhérent, etc.) a l'assurance que les informations sont correctes, complètes et à jour. Prenons un autre exemple, si un trésorier facture et encaisse le règlement d'un séjour, l'adhérent peut immédiatement voir sa facture acquittée dans son espace.

Nous sommes heureux de partager avec vous quelques images de cette nouvelle application...

### UN TABLEAU DE BORD ACCUEILLANT

Nous avons conçu une interface fluide et entièrement pensée pour accompagner les trésoriers et les personnes de jour dans leur fonction. Toutes les missions sont présentées dans de grandes icônes faciles d'accès. Personnes de jour et trésoriers n'ont plus qu'à suivre le guide !

# Accueil

Bonjour, Alexandre

Si vous n'êtes pas Alexandre veuillez vous déconnecter

Rechercher par nom, numéro de l'adhérent...



Contactez le siège

## Adhérents, adhésions



### Trouvez un adhérent

Lancez une recherche, consultez un dossier, modifiez une adhésion



### Créez une adhésion

Formulaire d'enregistrement d'une nouvelle adhésion

## Séjours et réservations



### Trouvez un séjour

Accédez aux séjours en cours et aux réservations, enregistrez arrivées et départs



### Enregistrez un séjour

Saisissez un nouveau séjour sur un emplacement ou dans un locatif



### Itinérant non adhérent

Exceptionnellement enregistrez un séjour d'une nuit

## Gestion de la trésorerie



### Encaissements du jour

Confirmez vos encaissements du jour et éditez les bordereaux



### Clore la trésorerie

Éditez la trésorerie hebdomadaire, transformez les espèces



### Foire aux questions

Consultez des informations sur la tenue de la trésorerie

## Gestion du camping



### Planning des séjours

Accédez au planning des réservations et occupations d'emplacements et de locatifs



### Imprimer

Imprimez les états des présents, les plannings, les tableaux de services



### Documents du camping

Accédez au plan, aux notes et certificats de sécurité, à la déclaration de sinistre, etc.



## UNE TABLETTE DANS CHAQUE CAMPING

Chaque camping va être doté d'une tablette. La personne de jour enregistrera les nouvelles adhésions et les arrivées.

## TROUVER UN ADHÉRENT

Êtes-vous adhérent ? C'est par là que tout commence. Un moteur de recherche permet d'accéder directement aux informations de la famille. Personne de jour et trésorier peuvent mettre à jour les coordonnées des adhérents, enregistrer un nouveau-né, trouver un numéro de téléphone, etc.

Adhérent n° *	Nom *	Prénom *	Date de naissance *	Ville *	Statut *	Modifier
361927A1	Ducamping	Emma	02/03/1985	Évreux	✓	
361927A2	Ducamping	Tom	09/02/1985	Évreux	✓	
361927E1	Ducamping	Elie	03/02/2010	Évreux	✓	

## ENREGISTRER UNE ARRIVÉE : SUIVEZ LE GUIDE

L'enregistrement d'une arrivée suit un parcours étape par étape. La personne de jour ou le trésorier vérifie avec l'adhérent sa réservation, valide l'emplacement choisi, enregistre la date du service et remet les documents du camping et de l'emplacement. Les étapes sont matérialisées par des icônes grises avant d'être franchies, blanches après.



## RÉCAPITULATIF D'UN SÉJOUR

Une page récapitule chaque séjour. Toutes les informations y sont. Les trésoriers peuvent les consulter et bien entendu modifier chaque élément du séjour : changer de titulaire, modifier les occupants, enregistrer un second service. Responsables et trésoriers sont mêmes informés de la présence d'une personne formée aux premiers secours, incendie, évacuation, etc.

La page de récapitulatif d'un séjour pour Emma Ducamping (Séjour n° 000338) présente les informations suivantes :

- Récapitulatif du séjour** (Statut : Adhérent à jour de cotisation)
- Emma Ducamping** (Adhérent n° 34892348, 01 47 63 99 63, emma.ducamping@gmail.com)
- Informations du séjour** (Date d'arrivée : 25/05/2021, Date de départ : , Occupants : 2 adultes + 1 enfant)
- Emplacement** : 5
- Jour de service** (Date : 23/05/2021, Assuré par Emma Ducamping)
- Formations** (Formations réalisées : Evacuation, Incendie, Premiers secours)
- Visible sur l'état des présents

Les boutons d'action disponibles sont : "Enregistrer un paiement", "Arrivée", "Départ", "Modifier la fiche", "Changer de titulaire", "Modifier le séjour", "Modifier les formations", "Enregistrer une formation".

## UNE PAGE DE PAIEMENT STRUCTURÉE ET ÉPURÉE

Cette page va à l'essentiel ! Elle est épurée, les informations principales du séjour sont rappelées, il ne reste plus qu'à choisir le ou les mode(s) de paiement. Le trésorier valide, une facture est aussitôt générée et envoyée par email à l'adhérent.

# Paiement du séjour

## Paiement du séjour

Seul le trésorier est habilité à prendre les règlements

### Dépenses

---

Déclarer une dépense +

---

Prélèvement bancaire  
SEPA

€

Carte bancaire  
Utilisez le TPE (machine à  
carte) disponible sur le terrain

€

Chèque bancaire

€

Chèques vacances

€

Espèces

€

### Récapitulatif du montant

---

**Mobile-home -**  
mobile home 2  
du 09/12/2020 au 20/12/2020  
12 nuit(s) / 1 adulte - 1 276,29 €  
enfant

---

Taxe de séjour 2,64 €

---

**TOTAL 276,93 €**  
[Voir le détail](#)

?

Aide

Valider le paiement

## ÉCHANGER AVEC LE SIÈGE

SOS ! Désormais les trésoriers peuvent contacter directement les salariés du siège. Échanges d'informations, questions ou envoi de documents, nous avons mis en place une messagerie qui pourra être suivie par tous les trésoriers qui s'occuperont du camping de l'ouverture à la fermeture.

# Je contacte le GCU

**Objet de la demande \***

**Sujet \***

**Votre message \***

Tapez votre message ici

**Document(s) joint(s)**

?  
Aide

↑





Photo Gilbert GRANDPIERRE

Le rassemblement annuel 2021 aura lieu dans le Vercors

## Châtillon-en-Diois "2021"

PAR FRANCOIS PORTET

**Le rassemblement GCU 2021 se déroulera à Châtillon-en-Diois, petite ville que nous n'avons pas pu découvrir l'an dernier, mais qui, sous les falaises du Vercors, nous réserve tout son charme...**

Les membres du comité d'organisation du rassemblement restent très mobilisés pour vous accueillir dans cette belle région naturelle.

En effet plus que jamais l'environnement préservé grâce à l'inscription dans le Parc naturel régional du Vercors est un atout capital du territoire. Le massif montagneux, les vallées du Bez mais aussi la très belle vallée de la Drôme en constituent des atouts majeurs. Le climat à la fois montagnard et sous influence méditerranéenne a permis le développement de la vigne, les cultures de plantes médicinales et l'élevage du mouton. Les villages se sont implantés sur les pentes et parfois sur des pitons rocheux, ce sont les spectaculaires villages perchés de la vallée de la Drôme. La commune de Châtillon, étagée du fond de vallée aux versants de la montagne de Glandasse, présente ainsi une belle architecture de pierre et ses ruelles typiques relient rues basses et hautes. Nul doute que dans les fins de journée nous apprécierons la montée depuis le terrain lové dans la vallée du Bez vers les petites rues et les "violes". D'autant plus que la place centrale ombragée qui est à son échelle l'agora de Châtillon offre cafés, auberges et commerces pour des rencontres, pourquoi pas autour d'une clairette de Die bien fraîche, avec modération, naturellement...

Nous avons évoqué l'an dernier la vocation économique de ce territoire autour des produits de terroir en circuit court, la forte présence de l'agriculture biologique et de l'économie sociale et solidaire. Il faut y ajouter une tradition d'ouverture et d'accueil qui se manifeste notamment par de nombreux événements culturels, surtout à partir de la ville de Die, chef-lieu du Diois. Plus que jamais les valeurs sous-tendues par toutes ces activités sont pour nous à l'ordre du jour.

En parallèle avec notre rassemblement annuel nous pourrons donc à la fois profiter du charme du site et découvrir au fil des jours les ressources vives de ce territoire diois.



Photo Didier BONNAIRE



**NOUVELLES  
DATES**  
—  
**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
EXTRAORDINAIRE**  
—  
**2021**

“ Chère adhérente, cher adhérent,

L'assemblée générale extraordinaire prévue initialement le mercredi 13 janvier 2021 (à défaut de quorum le 03 février) a été reportée pour raisons sanitaires au :

**mercredi 14 avril 2021 à 13h30, à défaut de quorum, le mercredi 05 mai 2021 à 13h30.**

Afin de vous prononcer sur les modifications des statuts de notre association, proposées par le conseil d'administration, nous vous prions de bien vouloir assister à ladite assemblée, qui se tiendra à Paris 17<sup>e</sup>, 72 boulevard de Courcelles.

Si vous ne pouvez pas y participer, vous êtes invité à nous faire parvenir votre pouvoir au plus tard **le 02 avril 2021** afin d'atteindre le quorum nécessaire.

Pour le conseil d'administration,  
Claire BAZIN, présidente

”



## Pouvoir de représentation

Je soussigné(e) ..... Adhérent(e) majeur(e) du GCU N° ..... Département / Pays .....

déclare donner par la présente, tous pouvoirs à M. ou M<sup>me</sup> .....

adhérent(e) majeur(e) du Groupement des Campeurs Universitaires de France (GCU), pour me représenter aux assemblées générales extraordinaires convoquées à PARIS 17<sup>e</sup>, 72 boulevard de Courcelles, le mercredi 14 avril 2021 à 13h30, à défaut de quorum, le mercredi 05 mai 2021 à 13h30.

À ..... Le ..... Signature (Signature précédée des mots "Bon pour pouvoir" écrits à la main)

## À propos des pouvoirs : RAPPELS

**Article 20 des Statuts 2020** : L'assemblée générale extraordinaire statue sur les questions qui lui sont soumises. Outre pour la modification du siège social, l'assemblée générale extraordinaire est seule compétente pour apporter toute modification aux statuts. Elle peut seule ordonner la dissolution de l'association. L'assemblée générale extraordinaire ne peut valablement délibérer que si elle réunit le quart au moins de ses membres, présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale extraordinaire est convoquée, à quinze jours d'intervalle au moins, et avec le même ordre du jour. Celle-ci délibère valablement si le nombre des membres présents et représentés atteint le centième au moins des membres, les pouvoirs restant valables. Les décisions de l'assemblée générale extraordinaire sont prises à la majorité absolue des voix.

**Article 16 du règlement intérieur 2019** : Les convocations peuvent être communiquées : - par avis paru dans la revue qui précède l'assemblée générale et/ou - par tout moyen écrit, tel que notamment par l'envoi d'une lettre simple envoyée aux adhérents. Tout membre se trouvant dans l'impossibilité de participer à une assemblée générale, peut : - soit remettre son pouvoir à un autre membre de son choix, en utilisant l'imprimé publié à cet effet ou en le rédigeant sur papier libre, dans le respect des limites fixées par les articles 18 et suivants des statuts. Un membre ne peut détenir plus de vingt voix, la sienne comprise. - soit adresser son pouvoir, sans indication de mandataire, au siège du GCU. Les pouvoirs en blanc : - impliquent un vote favorable à l'adoption des résolutions présentées par le conseil d'administration ; - sont attribués au président, aux deux vice-présidents, au secrétaire général et au trésorier qui se les répartissent entre eux sans limitation ; - ne peuvent en aucun cas entrer en compte pour les élections d'administrateurs. Pour être pris en compte, les pouvoirs doivent parvenir au siège du GCU au plus tard quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale. La présentation d'une pièce d'identité (avec photo) et de la carte d'adhérent GCU de l'année en cours est nécessaire pour voter en assemblée générale ordinaire ou extraordinaire. En cas de non-présentation de la carte d'adhérent une vérification pourra être effectuée.



## Le CA a eu lieu à Bormes-les-Mimosas

Photos Didier BONNAIRE

# Activités du conseil d'administration d'automne

**Malgré la crise sanitaire, les membres du CA se sont réunis au camping de Bormes-les-Mimosas La Favière les 22 et 23 octobre après les 3 jours de réunions habituelles des commissions de travail.**

La présidente ouvre la séance et remercie de nouveau chacun d'avoir fait l'effort de venir malgré la situation difficile que nous vivons tous. Seul Nicolaas van der Toorn est obligé de participer aux réunions à distance.

Un nouveau cas de COVID a été détecté à Fabrégas, Claire Bazin remercie particulièrement Jean-Michel Elhorga pour avoir géré les cas COVID sur nos campings cet été avec l'aide d'Alain Chartier et des salariés du siège.

### TRÉSORERIE - BUDGET

Prêt proposé par l'État pour aider les structures à faire face à la crise, le PGE souscrit par le GCU devra être remboursé mais il a permis de ne pas être à découvert et par conséquent de ne pas payer des frais d'agio cette année. Il faut également noter que dans le résultat général sont encore présents les avoirs faits pendant le début d'année et non encore utilisés par les adhérents.

L'opération d'appel à dons, idée émise par des adhérents et réfléchi par la commission "Finances", a été mise en ligne le 12 octobre dernier via la plateforme Helloasso, qui propose une solution gratuite pour permettre à des associations et à des clubs de recevoir des paiements sur Internet.

L'emprunt demandé en mars 2020 pour financer l'achat de locatifs sur 3 ans vient d'être accordé par la CASDEN.

Le budget réajusté 2020-2021 présenté est adopté à l'unanimité par les membres du CA.

### TARIFS 2021

Le conseil d'administration a statué sur les tarifs des emplacements nus applicables en 2021, dont le détail figure dans la présente revue. Apparaissent également de nouveau les tarifs et périodes d'ouverture des locatifs car de nombreuses modifications ont dû être faites depuis la dernière revue. Quant aux tarifs des cotisations et des caravaneiges, ils restent inchangés et sont consultables dans la revue Automne et sur le site internet.

### SITUATION DES ADHÉRENTS

Avec cette année particulière, il est difficile de tirer des conclusions sur la variation du nombre d'adhérents.

### BILAN DE LA SAISON 2020 ET PERSPECTIVES 2021

Malgré la non-ouverture de 25 campings, certains terrains ont vu leur fréquentation maintenue, voire légèrement augmentée. Bien évidemment, le GCU a subi la crise sanitaire de manière conséquente en termes de nuitées, à l'image de la corporation : globalement il y a une perte de nuitées cependant les locatifs s'en sortent bien.

Le nombre de rapports de séjours réalisés par les délégués du GCU et reçus au secrétariat est quatre fois inférieur à l'année dernière. La synthèse sera faite pour la commission des Aménagements qui se déroulera fin janvier.

Avec la transition numérique, tous les campings seront réservables en 2021 (numéros impairs).

Il a été décidé de ne plus reconduire le bail avec le commerçant actuel à Cavalaire, une recherche va être lancée pour le remplacer. Un contact est pris avec un nouveau commerçant pour La Tranche-sur-Mer. À La Grande Motte, on s'oriente plutôt sur un food truck.

### LES TERRAINS EN 2021

Un partenariat va être signé avec le camping Inselrhein, sur le Rhin à proximité de Wiesbaden et de Francfort. Un administrateur se déplacera pour représenter le GCU lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Le rassemblement des retraités est prévu du 31 mai au 20 juin 2021 à Jard-sur-Mer.

La vente du camping de Canet-en-Roussillon doit être signée le 23 octobre (à la fin du présent conseil d'administration). Le GCU a reçu depuis le printemps plusieurs propositions d'achat pour différents terrains, le CA n'a donné suite à aucune des demandes.

Le CA a nommé Serge Le Capitaine comme DT pour le camping d'Alboussière, il y aura une double délégation avec le DT actuel, Jean-Marc Tromparent jusqu'à fin 2021. Les recherches se poursuivent pour les campings de Bormes Cabasson, Châtillon-

en-Diois et Saint-Jean-en-Royans. Il y a des pistes sérieuses pour Auvers-sur-Oise et Oye-Plage.

22 MH et 20 MHT ont été commandés pour la saison 2021, les nouvelles implantations et les remplacements sont visibles sur les plans des campings de Coutainville, La Grande Motte, Sarzeau, Sciez et Vendres-Plage pour les MH et de Lacanau, Pornichet, Saint-Georges-de-Didonne et Sanguinet pour les MHT.

Le principe concernant les chauffe-eau : s'il y a plusieurs sanitaires, un changement se fera en cas de panne. S'il n'y a qu'un seul sanitaire, les chauffe-eau très âgés sont changés par principe (certains ont plus de 30 ans) en fonction du budget.

5 chauffe-eau ont été changés en 2020 pour 40 k€, la commande pour 2021 se décompose comme suit : 5 en préventif et 2 en dépannage connus à ce jour.

Pour les lave-linge, les dépannages ont été privilégiés au détriment des opérations de maintenance. Il y en a plus que les autres années. Ils n'auraient peut-être pas été nécessaires si la maintenance avait eu lieu. Le problème de mise en œuvre du SAV, trop lourd et contraignant, a été signalé pour rechercher une solution plus simple. Une proposition de prix pour du nouveau matériel est demandée et attendue.

Pour le reclassement en 2022, les aménageurs se sont réparti les campings pour un diagnostic en liaison avec le DT.

## ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

### Internet et Informatique

Un bilan sur le réseau de téléphonie et le type de connexion Internet a été réalisé dans les campings. Cette enquête a été lancée pour 2

raisons : anticiper la fin annoncée du réseau téléphonique commuté (réseau analogique) et adapter, quand cela était nécessaire, la connexion Internet aux besoins du nouveau logiciel de trésorerie.

Les tests du nouveau logiciel se finissent. Aucun problème majeur n'a été détecté.

La mise en production est programmée pour le 2 novembre, la date de la mise en service est le 16 novembre : essentiellement pour le siège pour les paramétrages, l'ouverture aux adhérents le 23 novembre. Les réservations des locatifs pourront commencer le 4 janvier 2021.

### ACS (activités culturelles et sportives)

10 activités (dont deux nouvelles) ont été maintenues sur nos terrains en 2020. En 2021, les activités suivantes sont prévues : pétanque, chant choral décliné sur d'autres terrains, stage enluminure, couture, tricot, ...

Le CA cherche toujours à mettre en place des activités en dehors de la haute saison.

### Textes et documents

La proposition de modifier les articles 10, 18, 19 et 20 des statuts a été adoptée à l'unanimité. Ces modifications seront soumises au vote des adhérents lors de l'AGE convoquée début 2021.

Les modifications des consignes de fonctionnement 2021 seront soumises aux votes du CA lors de la réunion exceptionnelle prévue en visioconférence le 21 décembre et celles du règlement intérieur lors du CA de mars.

### Gestion des conflits

Cette année, plusieurs événements houleux se sont produits sur le camping de Capbreton. Les membres du conseil d'administration ont par conséquent pris des mesures qui s'appliqueront dès la prochaine saison. Les mesures proposées ne régleront peut-être pas tous les problèmes mais il est indispensable de donner une réponse aux adhérents.

En parallèle, 22 dossiers de conflits ont été ouverts dont 3 dossiers à Capbreton en attente d'éléments complémentaires et 2 non encore instruits.

## Réponse à la question écrite

Daniel CABUZEL, adhérent 037277 A1

**Question :** Service de jour individuel au lieu de service de jour par emplacement.

### Réponse du GCU :

Vous soulevez la problématique d'assurer seul le service de jour en période de faible fréquentation du camping.

Ces dernières années, nous avons considérablement fait évoluer les conditions de participation au service de jour, notamment par la réduction de la présence à l'accueil en très basse et basse saison.

Le conseil des campeurs veille à la bonne tenue et au bon fonctionnement du camping. Il peut adapter l'organisation du service de jour en fonction de la fréquentation. Il est évident que tous les campeurs participent au service de jour quand le camping a une fréquentation insuffisante. Bien souvent, un nettoyage collectif est effectué. Il est bien précisé dans nos textes que notre fonctionnement repose sur la participation de tous. Les valeurs solidaires sont fondamentales dans l'existence de notre association.

C'est pourquoi le conseil d'administration n'envisage pas de modifier le chapitre "service de jour" des consignes de fonctionnement.



# Modifications des consignes de fonctionnement 2021

## ⊙ TEXTE 2020

### BARRIÈRES AUTOMATIQUES, BADGES ET BRACELETS

Sur certains terrains, la remise d'un badge, d'une télécommande et d'un bracelet est soumise à caution d'un montant fixé par le conseil d'administration (voir grille tarifaire). Les adhérents ayant opté pour le paiement par prélèvement en sont dispensés.

### BÂTIMENTS

Il est interdit aux adhérents d'entreposer leur matériel dans les bâtiments du GCU à quelque moment de l'année que ce soit. L'utilisation de la salle d'activités doit se faire dans le respect des textes en vigueur. Elle est sous l'entière responsabilité des utilisateurs et du représentant légal pour un mineur. En fonction de la fréquentation du terrain, les créneaux horaires d'accès aux bâtiments pourront être adaptés par décision du conseil des campeurs. Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments.

### CONSEILS DES CAMPEURS

#### > RÔLE DU CONSEIL DES CAMPEURS :

Il prend toutes les mesures propres à assurer le bon fonctionnement du terrain. Il doit notamment :

- Afficher à l'accueil le numéro des emplacements du délégué du conseil des campeurs (DCC) et de la personne qui sera susceptible d'assurer un service exceptionnel pendant la nuit à venir si les autorités l'exigent ;
- S'assurer que le délégué du conseil des campeurs a devant son installation le panneau "délégué du conseil des campeurs" ;
- Établir la liste des personnes de jour et les afficher ;
- Contrôler le contenu des affiches que les campeurs souhaiteraient apposer sur les panneaux ainsi que celles proposées par les associations locales (office du tourisme ou autres).

### LOCATIFS

Le réservataire et tous les occupants doivent être adhérents du GCU. Cependant un campeur adulte ou enfant non adhérent GCU peut être accueilli comme invité (cf. article invité) dans la limite maximale d'occupation du locatif, l'installation d'annexes étant tolérée sur l'emplacement. À cet effet les adhérents invitants doivent prendre contact avec le secrétariat directement ou par l'intermédiaire du délégué du conseil des campeurs. Ils doivent acquitter les nuitées de leurs invités (tarif invité). Ceux-ci doivent être inscrits à l'accueil dès leur arrivée sur le terrain. Les conditions de la réservation figurent sur l'imprimé "réglementation de la réservation des locatifs".

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur d'un locatif.

Suite à un séjour en locatif, d'éventuels frais de nettoyage et/ou de réparation pourront être facturés. Le cas échéant le conseil d'administrations se réserve le droit d'interdire de nouvelles locations aux adhérents concernés.

Rappel : il est interdit de recharger une batterie de véhicule électrique à partir d'une prise domestique d'un locatif à l'exception des vélos à assistance électrique et fauteuils roulants.

## ⊙ NOUVEAU TEXTE SOUMIS AU VOTE

### BARRIÈRES AUTOMATIQUES, BADGES ET BRACELETS

Sur certains terrains, la remise d'un badge, d'une télécommande ou d'un bracelet est soumise à caution d'un montant fixé par le conseil d'administration (voir grille tarifaire). Les adhérents ayant opté pour le paiement par prélèvement en sont dispensés.

Ils seront prélevés de la caution en cas de perte ou de détérioration.

### BÂTIMENTS

Il est interdit aux adhérents d'entreposer leur matériel dans les bâtiments du GCU à quelque moment de l'année que ce soit. L'utilisation de la salle d'activités doit se faire dans le respect des textes en vigueur. Elle est sous l'entière responsabilité des utilisateurs et du représentant légal pour un mineur. En fonction de la fréquentation du terrain, les créneaux horaires d'accès aux bâtiments pourront être adaptés par décision du conseil des campeurs.

Il est strictement interdit de fumer et d'utiliser la cigarette électronique à l'intérieur des bâtiments.

### CONSEILS DES CAMPEURS

#### > RÔLE DU CONSEIL DES CAMPEURS :

Il prend toutes les mesures propres à assurer le bon fonctionnement du terrain. Il doit notamment :

- Afficher à l'accueil le numéro des emplacements du délégué du conseil des campeurs (DCC) et de la personne qui sera susceptible d'assurer un service exceptionnel pendant la nuit à venir si les autorités l'exigent ;
- S'assurer que le délégué du conseil des campeurs a devant son installation le panneau "délégué du conseil des campeurs" ;
- Établir la liste des personnes de jour et les afficher ;
- Contrôler le contenu des affiches que les campeurs souhaiteraient apposer sur les panneaux ainsi que celles proposées par les associations locales (office du tourisme ou autres).

- S'assurer que les contrôles obligatoires sont effectués.

### LOCATIFS

Le réservataire et tous les occupants doivent être adhérents du GCU. Cependant un campeur adulte ou enfant non adhérent GCU peut être accueilli comme invité (cf. article invité) dans la limite maximale d'occupation du locatif, l'installation d'annexes étant tolérée sur l'emplacement. À cet effet les adhérents invitants doivent prendre contact avec le secrétariat directement ou par l'intermédiaire du délégué du conseil des campeurs. Ils doivent acquitter les nuitées de leurs invités (tarif invité). Ceux-ci doivent être inscrits à l'accueil dès leur arrivée sur le terrain. Les conditions de la réservation figurent sur l'imprimé "réglementation de la réservation des locatifs".

Il est strictement interdit de fumer et d'utiliser la cigarette électronique à l'intérieur d'un locatif.

Suite à un séjour en locatif, d'éventuels frais de nettoyage et/ou de réparation pourront être facturés. Le cas échéant le conseil d'administrations se réserve le droit d'interdire de nouvelles locations aux adhérents concernés.

Rappel : il est interdit de recharger une batterie de véhicule électrique à partir d'une prise domestique d'un locatif à l'exception des vélos à assistance électrique et fauteuils roulants.



# La politique tarifaire du GCU

**Les réunions du conseil d'administration qui se déroulent pendant les vacances de la Toussaint permettent, entre autres, la révision des tarifs de la saison suivante.**

2020 aura été une année particulièrement difficile sur le plan économique pour le GCU. Les finances de l'association, mises à mal par la crise liée à la COVID19, ont forcément amené des débats complexes sur les tarifications à venir. Pour absorber le déficit, l'un des leviers sur lequel les administrateurs auraient pu s'appuyer se situe bien évidemment au niveau d'une augmentation importante des tarifs. Qu'en sera-t-il ?

## L'AUTRE VOIE RETENUE : LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Une autre option vous a été présentée dans notre précédente revue "Plein Air et Culture" : le financement participatif. Il a été proposé à chaque adhérent qui le souhaitait de faire un don pour soutenir l'association. L'avantage de cette option est que chacun peut aider en fonction de ses moyens, de son envie aussi. Nous vous renvoyons vers la page 5 du N° 308 de PAC pour ceux qui auraient manqué cet épisode de la vie de notre association et qui souhaiteraient collaborer à ce projet (Rappel du lien : <https://www.helloasso.com/associations/gcu/formulaires/1/widget>).

## LES TARIFS 2021 : UNE AUGMENTATION MESURÉE

La cotisation annuelle a été maintenue à 27 €. Il en a été décidé de même pour les autres cotisations : statu quo !

Ceux qui plébiscitent les séjours dans nos locatifs ont déjà découvert (revue 308) les augmentations actées pour les RM, BT et autres MHT (ainsi que pour les appartements de Cavalaire). Il a été décidé lors des réunions du CA d'été de les augmenter de 1% (avec arrondi à l'euro supérieur), alignant ainsi cette hausse sur l'inflation.

Pour les emplacements (voir tableaux pages suivantes), l'augmentation sera de 20 Cts sur le tarif adulte de base et de 10 Cts sur le tarif enfant.

Il ne s'agit pas par cette décision de compenser les pertes de cette année. Le GCU souffrira sur le long terme des conséquences des événements. Elle permettra tout juste de contrer les habituelles évaluations à la hausse de nos prestataires, tant pour ce qui est des aménagements que ce qui est de la consommation (eau, électricité, gaz, etc.). Depuis plusieurs années, la gestion financière est un exercice complexe, difficile, nécessitant des arbitrages parfois délicats. Les administrateurs, conscients de leur responsabilité quant à la pérennité de notre association, continueront à tracer une ligne rigoureuse pour proposer une offre dans l'esprit de l'économie sociale et solidaire.

Cette inflation juste et raisonnée de nos tarifs impactera légèrement les vacances de nos adhérents. Comme tous les ans, la comparaison avec la "concurrence" est un exercice

auquel nous nous livrons avec application, même s'il n'est pas toujours aisé. Très rarement, il nous arrive de trouver un camping avec une offre proche de celle que nous pratiquons au GCU. Seuls deux ou trois campings municipaux réussissent à s'approcher de ce qu'affiche le GCU au niveau tarifaire. Il est vrai aussi qu'à ce niveau-là notre modèle ne trouve guère d'équivalent non plus !

## LES PÉRIODES 2021 : LA HAUTE SAISON SUR 6 SEMAINES

Le découpage des vacances d'été nous a amenés à réduire pour cette année la période de la haute saison à 6 semaines. Cette règle est bien évidemment applicable pour les emplacements nus et les locatifs. Ce choix technique permettra peut-être à certains de partir un peu plus longtemps. Nous le souhaitons.

Petit rappel : à partir de cette année, il est possible de réserver sur tous les campings GCU. En 2021, vous pourrez réserver les emplacements "impairs".

## LA TAXE DE SÉJOUR AU FORFAIT

**Il est difficile d'évoquer la tarification sans (re) parler de la taxe de séjour forfaitaire, tant elle suscite des interrogations de la part des adhérents qui la subissent. Pour ceux qui veulent en comprendre le mécanisme, nous vous renvoyons à la revue N° 301 page 30.**

Certaines communautés de communes ou municipalités l'ont adoptée, pénalisant en cela les campeurs des villes concernées. Pour en réduire l'impact, le conseil d'administration a décidé de limiter les périodes d'ouverture de certains campings, en particulier si nous détenons un autre terrain à proximité.

Avec l'Unaparel et l'Unat, le GCU poursuit le combat pour obtenir la suppression de cet injuste mode de calculs. Des collectifs de campings sont également créés dans certaines municipalités pour peser sur les décisions des élus locaux.

Certaines collectivités reviennent à la taxe de séjour au réel. Ainsi, cette année, le camping de La Flotte a bénéficié de ce revirement positif. Ses dates d'ouverture ont aussitôt été prolongées.

**CAMPINGS GCU CONCERNÉS :** Gruissan, Jard-sur-Mer, Le Bois-Plage-en-Ré, Le Crotoy, Oye-Plage, Pornichet, Sanguinet, St-Georges-d'Oléron, Vendres, Vias Améthyste, Vias Kabylie.



# TARIFS ET DATES D'OUVERTURE 2021 # HÉBERGEMENTS LOCATIFS

Hébergement MH, BT, MHT	Types de locatifs	Période d'ouverture	Hébergement				
			TRÈS BASSE SAISON Par semaine	BASSE SAISON 2 nuits consécutives	1 <sup>er</sup> semaine	2 <sup>e</sup> semaine et suivantes (consécutives)	HAUTE SAISON Par semaine
Aiguebelette-le Lac	MH	D 04/04 - D 07/11	162 €	65 €	229 €	172 €	531 €
Bormes-les-Mimosas La Favière	MH	D 03/01 - D 07/11 D 19/12 - D 02/01	162 €	95 €	333 €	250 €	655 €
Capbreton	MH	D 04/04 - D 07/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €
Castels	MH	D 04/04 - D 26/09		65 €	229 €	172 €	531 €
Cavalaire-sur-Mer "Le Paradou" ●	BT	S 22/05 - D 26/09		46 €	161 €	121 €	402 €
Cavalaire-sur-Mer "Le Paradou" ●	MH	S 10/04 - D 07/11	162 €	95 €	333 €	250 €	655 €
Cavalaire-sur-Mer "Les Oliviers" ●	BT	S 10/04 - D 26/09		46 €	161 €	121 €	402 €
Châtilillon-en-Diois	MHT	D 13/06 - D 26/09		46 €	161 €	121 €	365 €
Coutainville	MH	D 04/04 - D 09/05 D 13/06 - D 07/11	162 €	65 €	229 €	172 €	531 €
Fabrégeas La Seyne-sur-Mer	MH	D 04/04 - D 07/11	162 €	65 €	229 €	172 €	531 €
Giens	MH	D 04/04 - D 07/11	162 €	95 €	333 €	250 €	655 €
Île-Tudy	MHT	D 09/05 - D 12/09		46 €	161 €	121 €	350 €
Jard-sur-Mer	MH	D 16/05 - D 07/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €
La Croix-Valmer	MH	D 04/04 - D 07/11	162 €	95 €	333 €	250 €	655 €
La Flotte ●	MH	S 10/04 - D 07/11	162 €	75 €	261 €	196 €	655 €
La Grande Motte	MH	D 04/04 - S 16/10	162 €	75 €	261 €	196 €	655 €
La Tranche-sur-Mer	BT	D 27/06 - D 26/09		46 €	161 €	121 €	402 €
La Tranche-sur-Mer	MHT	D 27/06 - D 26/09		48 €	167 €	125 €	422 €
La Tranche-sur-Mer	MH	D 04/04 - D 26/09		75 €	261 €	196 €	655 €
Lacanau-Lac	BT	D 30/05 - D 26/09		43 €	150 €	113 €	361 €
Lacanau-Lac	MHT	D 30/05 - D 07/11	162 €	46 €	161 €	121 €	381 €
Le Bois-Plage-en-Ré	MH	D 04/04 - D 07/11	162 €	95 €	333 €	250 €	655 €
Mesquer	MH	D 04/04 - D 07/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €
Neuvic	MH	D 13/06 - D 12/09		65 €	229 €	172 €	531 €
Pailhas	MHT	D 27/06 - D 12/09		46 €	161 €	121 €	350 €
Pornichet	MHT	D 27/06 - D 12/09		46 €	161 €	121 €	365 €
Port-Leucate	BT	D 27/06 - D 26/09		43 €	150 €	113 €	361 €
Sanguinet	MHT	D 27/06 - D 12/09		46 €	161 €	121 €	381 €
Sarzeau	MH	D 04/04 - D 07/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €
Savines-le-Lac	MH	D 13/06 - D 12/09		65 €	229 €	172 €	531 €
Sciez-sur-Léman	MH	D 02/05 - D 26/09		65 €	229 €	172 €	531 €
Socoo Urrugne	MH	D 04/04 - D 07/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €
St-Cast-le-Guildo	MHT	D 04/04 - D 07/11	162 €	46 €	161 €	121 €	365 €
St-Georges-de-Didonne	MHT	D 30/05 - D 07/11	162 €	48 €	167 €	125 €	381 €
St-Georges-de-Didonne	MH	D 04/04 - D 07/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €
St-Georges-d'Oléron	MH	D 04/04 - D 07/11	162 €	75 €	261 €	196 €	655 €
St-Jean-de-Monts	MHT	D 27/06 - D 12/09		46 €	161 €	121 €	365 €
St-Jean-en-Royans	MHT	D 30/05 - D 26/09		46 €	161 €	121 €	381 €
St-Jorioz	MHT	D 02/05 - D 07/11	162 €	46 €	161 €	121 €	381 €
St-Maurice-d'Ardèche Voguë	BT	D 27/06 - D 26/09		43 €	150 €	113 €	361 €
St-Maurice-d'Ardèche Voguë	MHT	D 04/04 - D 07/11	162 €	46 €	161 €	121 €	381 €
St-Maurice-d'Ardèche Voguë	MH	D 04/04 - D 07/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €
St-Saturnin-lès-Apt	BT	D 16/05 - D 26/09		43 €	150 €	113 €	361 €
St-Saturnin-lès-Apt	MH	D 04/04 - D 07/11	162 €	95 €	333 €	250 €	655 €
Tourrettes	BT	D 27/06 - D 05/09		43 €	150 €	113 €	361 €
Vendres-Plage	BT	D 30/05 - D 26/09		46 €	161 €	121 €	402 €
Vendres-Plage	MH	D 13/06 - D 26/09		65 €	229 €	172 €	583 €
Vias-Améthyste	BT	D 27/06 - D 29/08		43 €	150 €	113 €	361 €

Hébergement APPARTEMENT	Types de locatifs	Hébergement					
		TRÈS BASSE SAISON 14 nuits	28 nuits	BASSE SAISON 2 nuits consécutives	1 <sup>er</sup> semaine	2 <sup>e</sup> semaine et suivantes (consécutives)	HAUTE SAISON Par semaine
Cavalaire-sur-mer "Les Oliviers" ●	Studio avec terrasse	251 €	418 €	87 €	303 €	227 €	545 €
	T2 4 personnes	275 €	458 €	96 €	363 €	252 €	616 €
	T2 6 personnes	300 €	500 €	108 €	377 €	283 €	656 €
	T3 6 personnes	336 €	560 €	120 €	418 €	314 €	737 €

Frais de dossier : 15 € par réservation

● Réservation du samedi au samedi

## Périodes d'application des tarifs saisonniers

### MH, BT, MHT

Début du tarif basse saison le samedi 03 avril

Haute saison sur 6 semaines à partir du samedi 03 juillet

Très basse saison	du S02/01/2021 au S03/04 ou D04/04 et du S25/09 ou D26/09 au D02/01/2022
Basse saison	du S03/04 ou D04/04 au S03/07 ou D04/07 et du S14/08 ou D15/08 au S25/09 ou D26/09
Haute saison	du S03/07 ou D04/07 au S14/08 ou D15/08

### APPARTEMENTS CAVALAIRE

Très basse saison	du S02/01 au S03/04 et du S25/09 au D02/01
Basse saison	du S03/04 au S03/07 et du S14/08 au S25/09
Haute saison	du S03/07 au S14/08

**MH (Mobile-Home)**: locatif avec deux chambres pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, équipé de sanitaires. Installation d'une tente annexe acceptée sur l'emplacement, si possibilité, pour répartir les occupants, dans la limite de 6 personnes au plus sur l'emplacement.

**BT (Bungalow Toile)**: grande tente sur plancher avec deux chambres pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes (5 couchages), sans eau, ni sanitaires. Accueil d'une 6<sup>e</sup> personne accepté sur l'emplacement, dans un couchage ou une tente annexe (non fourni), dans la limite de 6 personnes au plus sur l'emplacement.

**MHT (Mobile-Home Toilé)**: identique au BT mais avec le coin nuit en dur (deux chambres) pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes, sans eau, ni sanitaires. Accueil d'une 6<sup>e</sup> personne accepté sur l'emplacement, dans un couchage ou une tente annexe (non fourni), dans la limite de 6 personnes au plus sur l'emplacement.

Augmentation de 1% sur les tarifs 2020 en HS et BS.

Passage de la HS à 6 semaines pour s'aligner sur la période des emplacements.

On conserve en basse saison la dégressivité à partir de la 2<sup>e</sup> semaine et la possibilité de louer à partir de 2 nuits consécutives.

Un seul tarif conservé en très basse saison pour la semaine, sans possibilité de réduction pour séjour plus court.

Pendant toute la haute saison et pendant les quatre semaines des congés scolaires de printemps en basse saison et de Toussaint en très basse saison, location à la semaine uniquement.

Pour tous les terrains, réservation du dimanche au dimanche, sauf pour les 2 terrains de Cavalaire-sur-Mer et La Flotte pour raisons techniques.



# TARIFS EN EUROS ET DATES D'OUVERTURE 2021 # GARAGE MORT

Terrains concernés par la formule occupation temporaire + garage mort	10 A	Taxe de séjour incluse	ADSL	Terrains avec locaux	Gestion en haute saison	Piscine	Tarif garage mort	Période d'application de la formule occupation temporaire + garage mort	TRÈS BASSE SAISON De l'ouverture au S 05/06 ou D 06/06 et à partir du S 11/09 ou D 12/09					BASSE SAISON Du S 05/06 ou D 06/06 au S 03/07 ou D 04/07 et du S 14/08 ou D 15/08 au S 11/09 ou D 12/09				
									Emplacement + 1 Adulte	Adulte supplémentaire	Enfant (-18 ans)	Invité (18+ ans)	Invité (-18 ans)	Emplacement + 1 Adulte	Adulte supplémentaire	Enfant (-18 ans)	Invité (18+ ans)	Invité (-18 ans)
<b>Aiguebelette-le-Lac</b>	•		•	MH			1,50	V 02/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 07/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	12,80	3,00	1,50	10,40	3,00
Auvers-sur-Oise			•				1,50	V 30/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 26/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,80	3,00	1,50	10,40	3,00
Blaesheim			•				1,50	V 02/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 26/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,40	2,70	1,35	9,30	2,70
<b>Bormes La Favière</b>	•		•	MH	•		1,50	V 02/04 - S 19/06 & D 15/08 - D 07/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	17,20	3,90	1,95	13,50	3,90
Cannes ?	•						1,50	V 02/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 12/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	12,80	3,00	1,50	10,40	3,00
<b>Capbreton</b>	•		•	MH			1,50	V 02/04 - S 19/06 & D 15/08 - D 07/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	15,90	3,60	1,80	12,40	3,60
<b>Cavalaire Les Oliviers</b>	•		•	App. - BT			1,50	V 02/04 - S 19/06 & D 15/08 - D 07/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,10	3,90	1,95	13,50	3,90
Coutainville			•	MH			1,50	V 02/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 07/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,80	3,00	1,50	10,40	3,00
Fabregas La Seyne-sur-Mer	•		•	MH			1,50	V 02/04 - S 19/06 & D 15/08 - D 07/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,10	3,90	1,95	13,50	3,90
Frôlois-le-Vallon			•		•		1,50	V 07/05 - S 03/07 & D 15/08 - D 19/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,40	2,70	1,35	9,30	2,70
<b>Giens</b>	•		•	MH			1,50	V 02/04 - S 19/06 & D 15/08 - D 07/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,10	3,90	1,95	13,50	3,90
Grandcamp-Maisy			•				1,50	V 30/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 26/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,40	2,70	1,35	9,30	2,70
<b>Hendaye</b>			•				1,50	V 30/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 26/09	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,90	3,60	1,80	12,40	3,60
<b>La Croix-Valmer</b>	•		•	MH			1,50	V 02/04 - S 19/06 & D 15/08 - D 07/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,10	3,90	1,95	13,50	3,90
<b>La Grande Motte</b>	•		•	MH	•		1,50	V 02/04 - S 19/06 & D 15/08 - S 16/10	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	17,20	3,90	1,95	13,50	3,90
La Tranche-sur-Mer	•		•	MH - MHT - BT			1,50	V 02/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 26/09	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,10	3,90	1,95	13,50	3,90
<b>Le Bois-Plage-en-Ré</b>	•	•	•	MH			1,50	V 02/04 - S 19/06 & D 15/08 - D 07/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,10	3,90	1,95	13,50	3,90
<b>Le Crotoy</b>	•	•	•				1,50	V 30/04 - S 19/06 & D 15/08 - D 07/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	12,90	3,20	1,60	11,00	3,20
<b>Loubeyrat</b>			•				1,50	V 14/05 - S 03/07 & D 15/08 - D 26/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,40	2,70	1,35	9,30	2,70
Mesnil-Saint-Père			•				1,50	V 16/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 26/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,40	2,70	1,35	9,30	2,70
<b>Mesquer</b>	•		•	MH			1,50	V 02/04 - S 19/06 & D 15/08 - D 07/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,80	3,60	1,80	12,40	3,60
Oye-Plage	•	•	•				1,50	V 02/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 07/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,40	3,60	1,80	12,70	3,60
Quiberville-sur-Mer			•				1,50	V 23/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 26/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,40	2,70	1,35	9,30	2,70
<b>Sarzeau</b>			•	MH			1,50	V 02/04 - S 19/06 & D 15/08 - D 07/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,80	3,00	1,50	10,40	3,00
<b>Socoa Urrugne</b>			•	MH			1,50	V 02/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 07/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,90	3,60	1,80	12,40	3,60
St-Cast-le-Guildo			•	MHT			1,50	V 02/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 07/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,80	3,00	1,50	10,40	3,00
<b>St-Georges-de-Didonne</b>			•	MH - MHT			1,50	V 02/04 - S 19/06 & D 15/08 - D 07/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,90	3,60	1,80	12,40	3,60
<b>St-Georges-d'Oléron</b>			•	MH			1,50	V 02/04 - S 19/06 & D 15/08 - D 07/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,00	3,70	1,85	12,90	3,70
Saint-Maurice-d'Ardeche Voguë	•		•	MH - MHT - BT	•		1,50	V 02/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 07/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,80	3,60	1,80	12,40	3,60
St-Saturnin-lès-Apt	•		•	MH - BT	•		1,50	V 02/04 - S 03/07 & D 15/08 - D 07/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,80	3,60	1,80	12,40	3,60

? En attente de la décision préfectorale

Les campings du tableau ci-dessus bénéficient pour les périodes précisées de la formule "occupation temporaire + garage mort" ;

- la formule ne s'applique qu'une partie de l'année : au plus tôt (sauf pour Le Crotoy, à partir du vendredi 02 avril en 2021 et au plus tard, à la fin des congés de Toussaint soit dimanche 07 novembre en 2021) ;
- cette formule ne s'applique jamais en haute saison ;
- le tarif très basse saison s'applique (au plus tôt) du vendredi 02 avril au samedi 05 juin ou dimanche 06 matin et du dimanche 12 septembre au dimanche 07 novembre au plus tard ;
- le tarif basse saison s'applique pendant tout le reste de la période de la formule ;
- le tarif garage mort s'applique jusqu'au samedi 19 juin (matin) ou samedi 03 juillet (matin) selon les terrains (voir tableau ci-dessus) puis du dimanche 15 août au dimanche 07 novembre au plus tard.







## DÉCÈS

**GUY BRUGIÈRE**

L'antenne de la Loire a la tristesse de vous faire part du décès de Guy BRUGIÈRE. Il aimait rappeler "qu'il avait l'âge du GCU". Il adorait le terrain de Sarzeau où, avec son épouse Jeannine, ils passaient tous les étés toujours rejoints par leurs enfants et petits-fils Nicolas et Robin. On ne le verra plus animer les concours de boules, partir chaque matin sur son kayak pour une longue balade en mer puis assurer la trésorerie plus souvent qu'à son tour. Ardent défenseur du GCU, il a rejoint l'équipe GCU 42 ; il participait aux animations de promotion, où il ne manquait pas d'anecdotes pour retenir et convaincre de futurs adhérents... C'était un grand laïc et le GCU n'est pas la seule association à qui il va manquer.

Toutes nos pensées vont vers Jeannine, Corinne et Jean-Michel, Sylvie et Jean-Michel et leurs enfants qui souhaitent, en souvenir de Guy, que notre belle association continue son chemin...

**YVETTE CHARRON**

Guy CHARRON, son époux, Olivier, Catherine, Léa et Clément, ont la tristesse de vous annoncer la disparition soudaine d'Yvette CHARRON, le 12 avril, dans sa 84<sup>e</sup> année. Elle avait débuté au GCU avec ses parents dans les années soixante, et y était revenue avec son mari. Après avoir longtemps fréquenté les terrains

de Lacanau, Aiguillon et Chamborigaud dans les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix, Yvette était une habituée du Bois-Plage-en-Ré (printemps) et Sciez (été). Son dynamisme et ses célèbres fous rires resteront à jamais dans nos mémoires.

**MICHEL COCY**

Nina et Lylou SANTINI, Vincent et Mathilde NARRASSIGUIN ont la tristesse de vous annoncer le décès de leur papy Michel COCY. Michel aimait changer de camp chaque année en juillet pour rejoindre son groupe de cyclos et terminer l'été à La Grande Motte. On ne l'entendra plus pester contre lui-même sur le terrain de pétanque lorsqu'il loupait une boule. On ne l'entendra plus chanter accompagné de son inséparable guitare.

Jeannine, Virginie et Anne-Sandra remercient tous les C.U. qui l'ont soutenu durant sa longue maladie.

**MARIE-PAULE DEFIVES**

Après Bormes-Les-Mimosas où elle avait apprécié les amis et les plages ensoleillées pendant de nombreuses années, vous pouviez croiser Marie-Paule au Crotoy et à Oye-Plage sur sa colline. Accompagnée dans la vie par Gérard, son mari, Benoît et Laurent, ses enfants, et ses petits-enfants qu'elle adorait, elle avait soigneusement rangé sa caravane pour l'année prochaine.

Marie-Paule DEFIVES s'en est allée discrètement le 11 octobre à l'âge de 71 ans. Sans prévenir comme pour ne pas faire souffrir. Le vide qu'elle laisse aujourd'hui est à la hauteur de sa simplicité, sa gentillesse et son sourire.

Au revoir Maman

Au revoir Mamie

Au revoir Marie

**JEAN-PIERRE FLAMEN**

Jeanine, son épouse, Hélène et Agnès, ses filles, et leurs enfants ont la douleur de vous faire part du décès de Jean-Pierre FLAMEN, survenu le 22 septembre 2020. Habitué de Jard-sur-Mer depuis 1975, Jean-Pierre participait activement à la vie du camp avec une grande gentillesse. Les habitués se souviendront de lui.

**RÉMY HINSCHBERGER**

Maryse, son épouse, Dominique, Philippe et Christophe, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants ont la tristesse de vous faire part du décès de Rémy HIRSCHBERGER survenu à Metz le 29 octobre 2020 à l'âge de 87 ans. Il a fréquenté de longues années le GCU de Saint-Jean-de-Monts en Vendée, où il avait de nombreux amis. Ensuite, ne pouvant plus conduire, donc tracté sa caravane, il louait un mobile-home dans différentes régions, afin de rester fidèle à son GCU.

**JACQUES LÉON**

Mireille LÉON et sa famille ont la douleur de vous faire part du décès de Jacques LÉON, survenu le 14 octobre 2020. Adhérent depuis 1969, Jacques et sa famille ont sillonné la France et fréquenté, au moins, la moitié des campings GCU avec une préférence pour les petits comme Saumane ou Saint-Bonnet-le-Bourg. Dans les années quatre-vingt-dix, il a animé des stages de tir à l'arc à Tourettes-de-Fayence. Depuis 2002 et surtout depuis son installation en Haute-Provence, il a fréquenté très régulièrement en basse saison le terrain de Cabasson, dont il aimait particulièrement le cadre et la convivialité. Nombreux sont ceux qui se souviennent de ses aïolis et de son humour.

**EVELYNE MARCHAND**

Elle ne chantera plus à la veillée de juillet à La Tranche-sur-Mer. Evelyne MARCHAND nous a quittés en juin après une longue maladie neurologique.

Son mari, ses enfants et ses six petits-enfants remercient les amis qui ont témoigné, faute de pouvoir se déplacer, en donnant à la Fondation pour la Recherche Médicale. Christian MARCHAND, dit Coco

**PIERRE MILLET**

J'ai le regret de vous informer du décès de mon père, Monsieur MILLET Pierre, le mardi 29 décembre. Le GCU lui tenait toujours à cœur, il avait envoyé quelques jours auparavant sa cotisation au siège de l'Association.

Viviane NOUAR

**PIERRE NADAL**

L'équipe de Gironde une nouvelle fois en deuil.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Pierre NADAL, à l'âge de 72 ans.

Pierre était un membre très actif au sein de notre équipe, que ce soit à Lacanau ou à Sanguinet.

Avec Patricia, ils fréquentaient souvent les campings de l'Île de Ré. Très proche de la nature, il avait une passion toute particulière pour les plants de tomates oubliées. Nous n'oublierons pas son esprit critique pour défendre les valeurs du GCU. Et sa passion, aussi, de revisiter des affiches anciennes. Nous pensons beaucoup à Patricia et leurs enfants.

Toute l'équipe organisatrice de l'AG de Lacanau 2018

**ALAIN ET EDWIGE POISSON**

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès d'Alain et Edwige POISSON à la fin du mois d'août. Ils séjournaient sur le terrain de Leucate depuis plus de 30 ans. Chacun se souvient d'Alain, souriant

**RENÉ PROUST**

L'antenne territoriale de la Gironde a le regret de vous faire part du décès dans sa 90<sup>e</sup> année de René PROUST.

Avec son épouse Monique, ils adhèrent au Groupement des Campeurs Universitaires en 1961.

René va occuper pendant de nombreuses années la fonction de Délégué Régional. Il sera en charge de la région sud-ouest depuis Montalivet jusqu'au Pays basque. Ses activités professionnelles à l'Éducation nationale le conduisent à se déplacer dans l'Académie et il en profite chaque fois pour s'occuper des terrains dont il a la charge. Il entreprend leur parcellisation. Les bornes qu'il utilise sont des boîtes de conserve de collectivité qu'il fait remplir de ciment. Sur le terrain de Lacanau, il nous arrive encore d'en trouver.

La fonction de Délégué Régional sera supprimée par le conseil d'administration et René ne conservera plus que celle de Délégué de Terrain de Lacanau qu'il transmettra en 1998 à Christian Boulounaud.

René fera partie de l'équipe organisatrice du rassemblement national de Bordeaux en 1997. Avec J.P. Fontaine et l'équipe girondine constituée à cette occasion, il en sera une des chevilles ouvrières. Nous n'oublierons pas sa rigueur ni sa bonne humeur.

et toujours disposé à aider les autres, et d'Edwige, souriante aussi et très adepte du soleil. Ils reposent tous deux au cimetière de Saint-Martin-aux-Buneaux. Toutes nos pensées vont vers leurs enfants et leur famille.

#### JACQUELINE PUBILL EMERY

Nous venons d'apprendre avec une grande tristesse le décès de Jacqueline PUBILL EMERY après une longue maladie. Ses amis et collègues de l'Antenne 34 adressent à Michel, son époux, leur soutien en ce douloureux moment et lui présentent leurs très sincères condoléances et amicales pensées.

Anne LEONARDI, CT 34

#### GÉRARD VINET

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès à 85 ans de notre ami Gérard VINET le 9 décembre au Havre. Tous ceux qui ont participé à un Rassemblement de Retraités C.U. depuis 1998 ne l'ont pas oublié. Après Georges Clavet, il en avait repris, avec Jacqueline, l'organisation pendant 13 ans. Quels bons et beaux moments de convivialité il nous a fait vivre, ils resteront dans nos souvenirs ! Grâce à son organisation sans faille, si efficace, il nous a fait découvrir de nombreux coins de France. Nous lui en serons toujours reconnaissants.

Au nom de tous, nous présentons nos sincères condoléances à Jacqueline et à ses enfants.

Cher Gérard, nous penserons bien à toi et à Jacqueline en juin, si le virus nous laisse un répit pour visiter la Vendée.

#### PETITE ANNONCE

Vieux C.U. vend vieille caravane STAR 1978, 4 places - cuisine en bout - lit abattant ; T.B.É. ; toujours dans garage. Poids à vide 840kg, MONTAUBAN - Tél 07 77 05 06 76

#### ANDRÉ LABEUR - ADIEU L'ARTISTE

André LABEUR, campeur universitaire depuis ses jeunes années, s'est éteint fin juillet 2020. Amoureux de la chanson française, il a mis sa retraite au service des plus belles œuvres du répertoire français et à la composition d'œuvres personnelles. Avec une précision et un professionnalisme reconnu de tous, sa voix profonde, chaleureuse, aux intonations graves ou sensibles, espiègles ou sérieuses, accompagnée de sa guitare qui ne le quittait jamais, a ravi tous les publics qui eurent la chance de croiser sa route.

Les C.U. fréquentant le terrain de La Croix-Valmer en septembre se rappelleront avec nostalgie ces merveilleuses soirées passées sous ce chêne à l'écouter interpréter Brassens, Perret, Ferrat, Aznavour, Bobby Lapointe et autres artistes français dont il nous fit parfois connaître des œuvres moins connues. Avec modestie et une gentillesse sans pareille, un humour salvateur, il accompagna plusieurs années la fin des repas dominicaux qui réunissaient tout le camping.

Il anima aussi l'Assemblée Générale de Vias avec un répertoire Brassens bien rodé car il fut aussi l'ambassadeur de ce poète en France et à l'étranger.

Il cherchait sans cesse des occasions de chanter en public et ne refusait jamais une invitation notamment pour des causes humanitaires. La musique fut son réconfort tout au long de sa maladie à tel point qu'il enregistra fin mai dans son village, pour LCI, une chanson de Brassens en hommage aux soignants. Geneviève LÉONARD



## Réponse à la photo mystère de la revue 308



➤ Il s'agit de la plage des Nonnes, à Meschers-sur-Gironde, près de Saint-Georges-de-Didonne.

Les charmes de l'estuaire de la Gironde et de ses carrelots ! Séparé de la plage des Vergnes par la route côtière, proche de la très conviviale plage des Nonnes, le camping de Meschers-sur-Gironde est au cœur de la nature, sur la dune dans une zone boisée de pins maritimes et de chênes verts. Partez à la découverte d'un site troglodytique exceptionnel. Flânez sur le port de pêche très animé avec son chenal, ses bassins, ses quais.

# INCIDENT RÉSOLU !

La plupart du temps, harmonie et joyeuse convivialité règnent au GCU. Mais il arrive, heureusement rarement, que certains campeurs oublient les règles collectives nécessaires au fonctionnement de l'association...

Bruit excessif, excès de vitesse, dégâts matériels ou crottes de chien, les accrocs sont de toute nature.



Dans certains cas, le mieux est de faire preuve de tolérance et de courtoisie.

Encore les gosses des Dubois !

Tu sais, nos enfants aussi, ils ont joué au ballon !



La plupart des incidents se règlent sur place, par le dialogue.

Excusez-moi, pourriez-vous baisser un peu le son ?

Oh pardon ! Je ne me rendais pas compte qu'on faisait trop de bruit !



Parfois, il faut faire appel au conseil des campeurs.

Mais quand le dialogue ne suffit pas...

...il faut enclencher une procédure.

Thomas, pourquoi vous n'avez pas fait votre service de jour, hier ?

Désolé, ça m'est sorti de la tête !

Thomas a filé à l'anglaise sans faire son service de jour !

Ah, là, on note ça dans le cahier bleu et on rédige un rapport de conflit.\*



Bon, on vous inscrit pour jeudi, mais cette fois, pas d'oubli !



Voilà ! Le rapport est rédigé, on envoie au siège.



L'administration du GCU prend alors le relais.

En octobre, la commission "relations avec les adhérents" se réunit pour décider d'une éventuelle sanction.

Les sanctions peuvent aller du rappel au règlement à l'exclusion temporaire ou définitive du GCU.

Euh... Je ne sais pas si on pourra camper l'été prochain... Le GCU a ouvert un dossier de conflit et me demande ma version des faits !

Hein ?

Bon, dossier Thomas Lelièvre ! Il a dit quelque chose pour sa défense ?

Il a dû rentrer d'urgence pour raisons familiales, mais il ne veut pas être exclu du GCU et il s'engage à respecter le règlement à la lettre.



Alors ?

Ouf ! Pas d'exclusion, mais rappel au règlement : j'aurais dû prévenir le délégué du conseil des campeurs... La prochaine fois, on n'oubliera pas notre service de jour !



\* Un modèle de rapport de conflit est disponible dans l'ordinateur à la trésorerie. Pour en savoir plus sur le règlement des conflits, vous pouvez consulter l'article 21 du règlement intérieur.